

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARTHUR CHERVIN

L'Allemagne de demain

Journal de la société statistique de Paris, tome 57 (1916), p. 473-520

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1916__57__473_0

© Société de statistique de Paris, 1916, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III
L'ALLEMAGNE DE DEMAIN

(Suite) (1)

IV
LANGUES PARLÉES

Le dénombrement de 1910 contenait — comme les précédents — une question sur la langue maternelle parlée en Prusse, et voici quels sont les résultats constatés (Voir p. 474).

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, numéro de novembre 1916, page 415.

Langue allemande	35.426.335 habitants.
Langues polonaise et allemande	200.913 —
Langue polonaise (exclusivement)	3.500.621 —
Autres langues étrangères.	997.009 —
Allemand et autre langue étrangère	40.341 —
Total.	<u>40.165.219 habitants.</u>

La langue polonaise est donc la seule langue étrangère qui se présente dans une proportion relativement importante. Elle mérite un examen statistique attentif, d'autant plus, qu'au point de vue politique, la question est passionnante.

Connaissant la haine féroce que le Gouvernement prussien a pour les Polonais, je n'ai pas une confiance bien grande dans ces chiffres et je ne les reproduis qu'à titre d'indication et sous toutes réserves. D'après les chiffres, ci-dessus, la langue polonaise serait parlée par un douzième à peine de la population totale. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'elle est en diminution depuis une vingtaine d'années, ainsi que le montrent les chiffres ci-dessous :

ANNÉES des denombrements	RECENSES DONI LE POLONAIS EST LA LANGUE MATERNELLE	
	Nombres	Proportion pour 100 habitants du royaume
1890	2.765.401	9,23
1900	3.063.490	8,89
1905	3.325.717	8,92
1910	3.500.621	0,72

Le taux d'accroissement des langues allemande et polonaise est le suivant :

PÉRIODES	ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN pour 100 habitants	
	LANGUE ALLEMANDE	LANGUE POLONAISE
1890-1900.	1,41	1,02
1900-1905.	1,56	1,64
1905-1910.	1,50	1,02

La langue polonaise a donc présenté un taux d'accroissement sensiblement inférieur à la langue allemande, sauf en 1900-1905. Pendant les vingt années de 1890 à 1900, l'allemand a progressé en Prusse de 29,3 % et le polonais de 23,5 % seulement.

I

POLONAIS

Les Polonais, faisant partie de l'Allemagne, se distinguent des Allemands avant tout par leur langue, qui possède une littérature très importante, et ensuite par leur culture, qui est nettement occidentale et diffère de la culture german que au même degré que la culture française. Mais, d'un autre côté, le peuple polonais a des caractères ethnographiques qui lui sont propres et dont

la valeur intrinsèque seule représente un obstacle très considérable à la germanisation. Il est nécessaire de les connaître pour éclairer la statistique. Je dois à l'obligeance de mon vieil ami polonais le Dr Bugiel, l'anthropologiste et le folkloriste le plus compétent qui soit, les renseignements suivants sur les éléments slaves hétérogènes de l'Allemagne orientale au point de vue ethnographique.

« De même qu'en France nous distinguons des Normands, des Bretons, des Limousins ou des Provençaux, la population polonaise soumise à la Prusse a aus i des subappellations selon la région habitée.

En Silésie, nous avons les *Silésiens* (*Slazacy* lisez *Slonzatzy*). Plus au nord, dans le grand-duché de Posnanie, le Polonais se dit *Wielkopolanin*. Dans la région d'Inowraclaw (baptisée récemment par les Allemands Hohensalza) vivent les *Couaviens* (*Kujawiacy*). Dans la Prusse Orientale qui, au treizième siècle, fut arrachée à la Pologne par les chevaliers teutoniques et qui fut, pendant quelque temps, complètement germanisée (1), toute la partie méridionale est habitée par des *Mazoures*. Ce sont des colons polonais qui immigrèrent, aux quatorzième, quinzième et seizième siècles, du grand-duché de Mazovie (2) et qui embrassèrent, au moment de la Réforme, la religion luthérienne (3). Le littoral de la mer Baltique, avec Danzig et Koicierzyna (en allemand Berent) comme centres, héberge les *Kachoubes*. Ils sont par excellence marins et pêcheurs. En Poméranie, entre le lac de Leba et celui de Garde, sur le même littoral, vit encore un groupe de Polonais entouré de tous les côtés par des Allemands. Il porte le nom de *Slovinntzes* et ne dépasse pas 3.000 individus.

Entre le parler d'un Silésien et d'un Kachoube existent quelques différences. Le Gouvernement prussien a fait tout son possible pour mettre à profit cette circonstance. Vers 1850, il a essayé de créer une nation silésienne; il faisait même publier des traductions de Schiller et de Uhland dans le patois de la région (4). Ses tentatives ayant échoué de ce côté, il créa dans la statistique officielle une rubrique séparée pour les Mazoures, grâce à leur protestantisme, et pour les Kachoubes. Or le patois des Mazoures est celui qu'on parle à quelques kilomètres de Varsovie; celui des Kachoubes présente, avec le polonais, les mêmes rapports que le patois wallon avec le français littéraire.

La *littérature populaire* de ces populations polonaises est excessivement riche. Si on essayait de former une bibliothèque de la littérature folkloriste polonaise, celle de la Pologne allemande y occuperait une part considérable. Comme ces rosiers grimpants qui entourent quelquefois le tronc entier d'un arbre contre lequel on les a appuyés, la chanson populaire enlace la vie entière

(1) Jointe à la Pologne au quatorzième siècle, elle fut reperdue en 1656.

(2) Indépendant jusqu'à 1526, capitale Varsovie.

(3) TOEPPEN, *Geschichte Masurens*. Dantzig, 1870, p. 116-118; KIETRZYNSKI, *O ludnosci polskiej w Prusach niegdys' krzyzackich* (La population polonaise de la Prusse autrefois appartenant aux chevaliers teutoniques). Léopol, 1882, p. 223-545; SEMBRZYCKI, *Ueber den Ursprung der Worte Masur und Masuren*. Altpreuss. Monatsschrift, XXIV, 1887, p. 256-262; *Ogwarze mazurów pruskich*. Wisla, 1889, p. 72-91.

(4) S. KARWOWSKI, *Polacy i jezyk polski na Slasku pruskim*. Posen, 1910, p. 15-16.

des Polonais. Le chant populaire accompagne la naissance, l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte du paysan polonais; il plane encore sur son char funèbre. Autrefois des musiciens ambulants — d'ordinaire au nombre de trois : l'un avec un violon, l'autre avec une cornemuse, le troisième avec une lyre — passaient d'un village à l'autre et divertissaient la population en lui chantant de vieilles ballades, des romances pleines de sentiment ou des chansons de danse. Actuellement, cet usage a disparu; néanmoins, chaque village possède ses musiciens, qui se produisent à toute fête locale, à tout banquet de noce.

Les contes populaires foisonnent; les proverbes sont si nombreux qu'un savant distingué, M. Adalberg, en a publié un in-quarto comptant 100.000 numéros. Les devinettes, qui occupent un rôle très honorable dans la littérature populaire des primitifs et qui, chez les peuples européens, ne sont devenues qu'une rare survivance, sont encore très aimées dans le home polonais.

Les *villages* présentent des caractères qui les différencient nettement des villages allemands. Le village des colons allemands consiste, le plus souvent, en un groupe de maisons irrégulièrement disséminées et rattachées entre elles par des sentiers (la grand'route ne joue qu'un rôle secondaire). Dans le village polonais au contraire, les maisons se rangent d'abord autour de la vaste place du marché, puis s'alignent le long du chemin qui est, pour ainsi dire, leur artère vitale. Toutes les maisons orientent leur façade vers la rue : un enclos ou une haie séparent la cour de la voie de circulation (un coin de la cour est quelquefois transformé en un parterre de fleurs). On ne voit nulle part de murs qui cachent plus ou moins l'habitation.

Les habitations sont oblongues, assez basses — plus d'une maison sarthoise ou limousine en rappellent les formes. — Une entrée divise la maison en deux parties : à droite il y a, d'habitude, une grande salle à manger; à gauche, deux chambres à coucher. Au-dessus se trouve le grenier. L'entrée même est divisée dans son milieu, en deux, par la cuisine : c'est le plus souvent une petite pièce construite autour de l'ancien foyer. Parfois ce foyer persiste, tout en étant souvent occupé par une cuisinière de fonte.

L'écurie, l'étable, le grand grenier, le poulailler se trouvent à côté de la maison d'habitation, ou bien sont disséminés dans la cour. Derrière la maison se trouvent le jardin et le verger.

Il est évident que, sur une étendue qui représente le tiers de la Prusse, il existe des variétés architectoniques. Ainsi, dans la petite ville de Rakowiec (Rackwitz), les maisons sont précédées d'une colonnade qui, réunie au marché en un carré imposant, excite l'admiration des voyageurs. En Mazourie, comme, par exemple, dans la ville de Lyck (en polonais Elk), très éprouvée par la guerre de 1914, les maisons sont placées au milieu de charmants petits jardins. En Kachoubie, pays pauvre, elles ont quelques caractères primitifs. La cave, surtout, qui constitue une construction à part, rappelle la période initiale des habitations humaines. C'est une vaste excavation dans le sol, surmontée d'une construction qui n'est pas plus haute qu'une niche de chien. Survivance des premiers âges, comme le sont, dans le midi de la France, les abris des pâtres.

Le *costume polonais* présente une variété très notable. Rien de plus pitto-

resque que le costume d'une paysanne polonaise des environs de Posen : jupon de couleur vive, corselet brodé, rubans multicolores dans les cheveux, foulard jaune, bleu, rouge écarlate ou vert émeraude, jeté négligemment autour du cou, belle et fine chaussure au pied. C'est le costume de dimanche; celui de la semaine est moins coquet. Les hommes ont de longues lévites bleues, des bottes, pantalon vert ou noir, gilet boutonné sous le cou, la tête couverte d'un chapska (en polonais : *czapka*, lisez : *tchapka*) couleur grenat. D'ailleurs, de la Silésie aux Slovincz, il y aurait à relever une dizaine de types de costumes. Au Musée polonais des Mielzynski, à Posen, la Société des Amis des Sciences de Posnanie a réuni une belle collection à cet égard.

Goûts artistiques. — Le peuple qui porte ces costumes se maintient, malgré la pression germanisatrice. Il a de très réelles dispositions naturelles artistiques. Avec des découpures faites de papiers multicolores, la paysanne polonaise crée de jolis tableaux dont elle orne l'intérieur de sa maison. Avant la guerre, on a publié un intéressant album de ces *wycinanki* (découpures). Pour Pâques, elle peint des œufs qui rutilent de couleurs et qui ont une réelle valeur artistique. Elle exécute de belles broderies dignes d'être mises à côté de celles des Moraviennes et des Tchèques. Le mari met de l'art dans la construction de sa maison, surtout si elle est en bois, comme c'était généralement le cas autrefois. Les pignons, entre autres, sont très soignés et constituent de gracieux échantillons de la sculpture populaire de la Pologne.

La Kachoubie produit de très artistiques poteries et vanneries. Elles ont eu un réel succès à l'Exposition ethnographique kachoube qui eut lieu en 1914 à Koscierzyna.

Le peuple est loyal, doux, vaillant et gai. Il adore la danse. Le grand ethnographe Kolberg, qui a publié quarante volumes de matériaux ethnographiques polonais et qui était doublé d'un musicien averti, donne, rien que pour la petite région de Couïavie, six danses locales; de plus la population en danse encore treize autres, importées soit des régions polonaises voisines, soit de l'extérieur. Pour la région posnanienne, Kolberg apporte quatre autres danses locales (1).

Comme tous les peuples européens, mais certainement à un degré plus prononcé que dans la région occidentale, le peuple polonais possède des mœurs et coutumes folkloristes fort curieuses, qui trouvent leur application d'un bout de l'année à l'autre. Mais je suis trop limité pour entrer dans ces particularités qui nécessiteraient, à elles seules, plus d'un volume. Contentons-nous de souligner que ces particularités ont constitué un facteur de plus pour développer chez le Polonais l'amour de son chez-soi, l'amour de sa langue et de sa nationalité. C'est ainsi que le flot germanique s'est brisé contre le roc de l'âme polonaise. »

* * *

Examinons, maintenant, la répartition territoriale de la langue polonaise dans le royaume.

(1) KOLBERG, *Lud.*, t. IV, p. 199-209, t. XIII, p. III-XV.

I. POLONAIS DANS L'EST PRUSSIEN

Sur 3.500.000 recensés de langue polonaise constatés en Prusse, en 1910, près de 3 millions sont groupés dans les six régences d'Oppeln (Silésie), de Posen et de Bromberg (Posnanie), de Marienwerder et de Danzig (Prusse occidentale), enfin d'Allenstein (Prusse orientale), ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

RÉGENCES	LANGUES PARLÉES					
	ALLEMAND		POLONAIS		ALLEMAND ET POLONAIS	
	1905	1910	1905	1910	1905	1910
Oppeln	757.187	884.015	1.158.765	1.169.340	54.094	88.798
Posen	406.587	427.252	850.831	900.059	3.984	6.867
Bromberg	354.714	379.488	365.167	378.831	3.301	4.929
Marienwerder	550.262	565.323	366.663	373.773	6.673	13.508
Danzig	511.423	532.620	129.545	102.080	3.727	5.684
Allenstein	242.751	274.320	56.615	73.151	3.249	11.768
	2.822.924	3.063.028	2.927.589	2.997.237	75.028	131.549

On voit que les Polonais sont en très grande majorité dans les régences d'Oppeln et de Posen. Quant aux recensés parlant à la fois l'allemand et le polonais, on peut se demander si ce sont des Allemands polonisés ou des Polonais germanisés. J'ai de bonnes raisons pour pencher du côté de cette dernière hypothèse, ce qui donne la majorité aux Polonais dans la régence de Bromberg. La comparaison des résultats de 1905 avec ceux de 1910 montre que le nombre des Polonais a diminué dans la régence de Danzig et qu'il a augmenté dans les cinq autres.

Le tableau, ci-après, nous donne la liste des Cercles administratifs où le polonais est le plus répandu (Voir page 479).

Ces cercles dont la moitié au moins de la population parle le polonais, appartiennent, exclusivement, aux provinces de Posnanie (Posen, Bromberg), Silésie (Oppeln), Prusse occidentale (Danzig, Marienwerder); mais la population polonaise s'étend naturellement beaucoup plus loin (Voir la carte A ci-après).

Par contre, j'examinerai, dans un autre chapitre, l'importance de l'émigration allemande dans le royaume de Pologne lui-même.

Malgré les persécutions sauvages dont les Polonais sont victimes : restriction dans l'usage de leur langue et de leur religion, expropriation de leurs biens, refus d'autorisation de bâtir, etc., etc., ils luttent vaillamment et efficacement grâce à leur exceptionnelle natalité. Néanmoins, les persécutions et la misère poussent beaucoup de Polonais à émigrer et on en trouve, notamment, dans l'ouest de la Prusse.

Sur 100 habitants, combien parlaient *exclusivement* le polonais en 1900?

(Voir la carte, page 480)

NUMÉROS D'ORDRE	CERCLES		RÉGENCES		NUMÉROS D'ORDRE	CERCLES		RÉGENCES	
				POUR 100					POUR 100
1	Adelnau	Posen	90	26	Kosel	Oppeln	73		
2	Schildberg	Posen	89	27	Samter	Posen	73		
3	Kosten	Posen	89	28	Preussisch-Stargard	Dantzlg.	72		
4	Schroda	Posen	87	29	Posen-Est	Posen	72		
5	Posen-Ouest	Posen	87	30	Tarnowitz	Oppeln	71		
6	Gostyn	Posen	86	31	Zabrze	Oppeln	68		
7	Pletz	Oppeln	86	32	Gnesen	Bromberg	66		
8	Pleschen	Posen	84	33	Oppeln	Oppeln	65		
9	Keimpen	Posen	84	34	Strasbourg	Marienwerder	65		
10	Wreschen	Posen	83	35	Krotoschin	Posen	64		
11	Rosenberg o/s	Oppeln	83	36	Beuthen	Oppeln	61		
12	Jarotschin	Posen	83	37	Tuchel	Marienwerder	63		
13	Witkowo	Bromberg	83	38	Inowrazlaw	Bromberg	63		
14	Rybnik	Oppeln	82	39	Kattowitz	Oppeln	62		
15	Koschutia	Posen	82	40	Obornik	Posen	60		
16	Strelno	Bromberg	82	41	Kreuzburg	Oppeln	58		
17	Schmiegel	Posen	81	42	Tost-Gleiwitz	Oppeln	58		
18	Grätz	Posen	81	43	Briescen	Marienwerder	57		
19	Schrimm	Posen	81	44	Schubin	Bromberg	56		
20	Lublinitz	Oppeln	80	45	Posen (Ville)	Posen	55		
21	Ostrowo	Posen	80	46	Rawitoh	Posen	54		
22	Gross-Strehlitz	Oppeln	79	47	Schwetz	Marienwerder	53		
23	Znin	Bromberg	78	48	Kulm	Marienwerder	53		
24	Wongrowitz	Bromberg	77	49	Birnbaum	Posen	51		
25	Mogilno	Bromberg	76	50	Neutomischel	Posen	51		

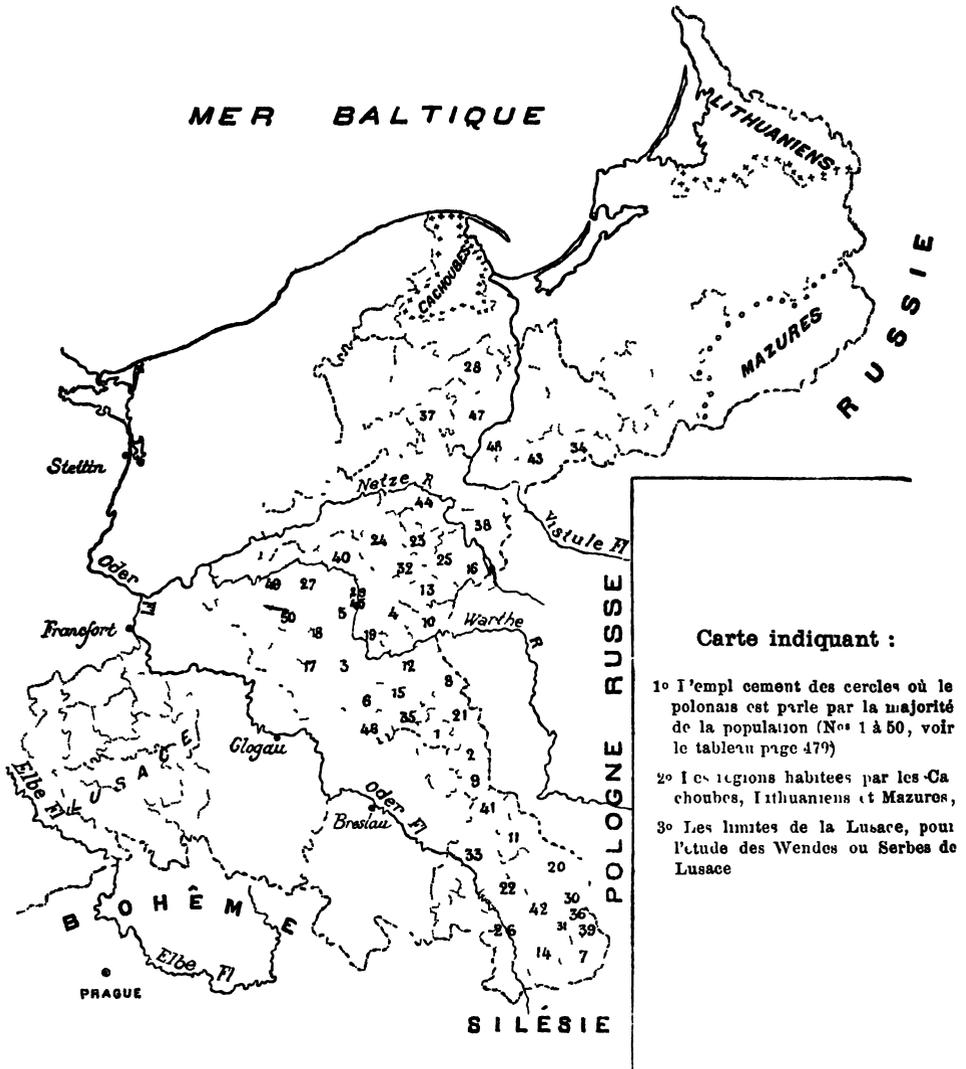
II. POLONAIS ÉMIGRÉS EN WESTPHALIE ET DANS LA PROVINCE RHÉNANE

Le développement considérable des districts miniers de l'Ouest a déterminé un appel de main-d'œuvre qu'on est parvenu à réaliser par l'appât de salaires élevés. Les Polonais y ont contribué pour une large part. Il est très intéressant de constater les progrès des colonies polonaises qui se sont localisées sur certains points. Les chiffres, ci-après, indiquent l'importance, depuis vingt ans, de ce mouvement d'émigration d'une grande importance politique et économique.

Années	RECHENSÉS PARLANT EXCLUSIVEMENT POLONAIS		RECHENSÉS PARLANT L'ALLEMAND ET LE POLONAIS	
	WESTPHALIE	PROVINCE RHÉNANE	WESTPHALIE	PROVINCE RHÉNANE
1890	24.207	5.635	2.659	940
1900	91.497	25.455	9.117	4.570
1905	125.869	46.936	9.466	4.900
1910	182.507	71.695	18.503	8.406

Le nombre des personnes qui, dans ces deux provinces, parlent exclusivement polonais ou concurremment avec l'allemand a passé de 33.000 à 281.000, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 740 %. Mais, somme toute, la proportion des

Carte A.



Carte indiquant :

- 1° L'empl eement des cercles où le polonais est parle par la majorité de la population (Nos 1 à 50, voir le tableau page 479)
- 2° Les régions habitées par les Cachoubes, Lithuaniens et Mazures,
- 3° Les limites de la Lusace, pour l'étude des Wendes ou Serbes de Lusace

recensés de langue polonaise par rapport à la population totale n'est, en 1910, que de 4,4 % en Westphalie et de 1 % en Prusse rhénane. Comme je l'ai dit plus haut, il s'est formé des colonies polonaises où la proportion est beaucoup plus élevée; voici quelques-unes de ces colonies :

WESTPHALIE		RECENSÉS PARLANT EXCLUSIVEMENT POLONAIS				PROPORTION POUR 100 HABITANTS AU TOTAL EN 1910
RÉGENCES	CERCLES	NOMBRES ABSOLUS				
		1890	1900	1905	1910	
Régence d'Arnsberg....	Bochum (Ville)	1.120	1.841	1 673	6.269	4,6
— —	Bochum (Banlieue)	2.038	11.095	13.054	10.834	9,0
— —	Dortmund (Ville)	626	3.803	5.701	9.722	4,5
— —	Dortmund (Banlieue)	1.699	10 787	18.423	26.024	12,2
— —	Gelsenkirchen (Ville)	1.930	1.880	13.889	15.045	8,9
— —	Gelsenkirchen (Banlieue)	7.946	21.542	16.923	25 383	17,7
— —	He ne (Ville)	2.121	3 452	1 521	12.361	21,6
Régence de Munster....	Buer (Ville)	555	1 115	1 845	7.259	11,8
— —	Recklinghausen (Ville)	716	6 389	9.250	12.404	23,1
— —	Recklinghausen (Banlieue)	3.968	15.195	23.777	40 847	15,7

Ces colonies ont atteint une importance considérable surtout dans les cercles de Dortmund avec 35.000 Polonais, Gelsenkirchen avec 40.000 et Recklinghausen avec 53.000.

PROVINCE DU RHIN		RECENSÉS PARLANT EXCLUSIVEMENT POLONAIS				PROPORTION POUR 100 HABITANTS AU TOTAL EN 1910
RÉGENCES	CERCLES	NOMBRES ABSOLUS				
		1890	1900	1905	1910	
Régence de Düsseldorf .	Duisburg (Ville)	74	484	4.224	7.199	3,1
— —	Essen (Ville)	211	1.657	2.601	3.805	1,3
— —	Essen (Banlieue)	1.887	9.049	12.035	17.699	6,4
— —	Oberhausen (Ville)	668	2.743	4.898	8.611	9,6
— —	Hamborn (Ville)	27	3.055	10.498	17.432	17,1

Les colonies de la province du Rhin sont moins importantes que celles de la Westphalie; elles atteignent cependant 17.000 à Hamborn et 20.000 à Essen (ville et banlieue).

D'après les résultats détaillés du dénombrement de 1910, on voit que, sur 295 communes des provinces du Rhin et de la Westphalie, 6 auraient une population comprenant de 25 à 50 % de Polonais; dans 47 autres la proportion des Polonais serait comprise entre 10 et 25 %.

* * *

Il n'y a pas que les Polonais qui aient maintenu, par la pratique obstinée de leur langue, l'existence de leur nationalité. Le dénombrement a enregistré la permanence d'autres langues, parlées par des populations appartenant à des races et à des nationalités que des conquêtes et des traités ont, arbitrairement,

annexées à la Prusse ou à l'Empire. Ces langues et ces populations se sont maintenues presque exclusivement dans les territoires de leurs patries d'origine que les Allemands appellent, aujourd'hui, avec une outrecuidance extravagante, des *territoires dits de colonisation à l'intérieur* (*Kolonisationsgebiete des Inlands*).

Les Frisons, Danois, Wallons, Polonais, Mazures, Cachoubes, Wendes, Tchèques, Moraves, Lithuaniens et Français font partie de cette catégorie de soi-disant *colons* que le Gouvernement allemand traite comme jamais négrier n'a traité ses esclaves noirs.

Les noyaux principaux de ces langues se trouvent dans la Prusse orientale et occidentale, l'arrondissement saxon de Bautzen, l'Alsace-Lorraine, les districts industriels de la province rhénane et de la Westphalie, enfin du Slesvig-Holstein.

Pour le moment, je vais m'occuper seulement de certaines populations d'origine slave qui ont résisté comme elles ont pu — plutôt mal que bien — aux efforts prolongés et systématiques de la Kultur et de la barbarie germaniques.

Le tableau XV donne — pour le royaume de Prusse seulement — les chiffres des individus des deux sexes parlant, en 1910, les langues polonaise, mazure, cachoube, lithuanienne et wende concurremment avec l'allemand (Voir p. 483.)

Quelques-unes de ces langues appartiennent au groupe polonais et soulèvent des problèmes linguistiques, anthropologiques et politiques très controversés dans lesquels je me garderai bien de prendre parti. Je me contenterai d'apporter la contribution de la statistique et je crois que ce ne sera pas inutile, car, ainsi que le dit le savant slaviste M. le professeur Louis Léger, « les problèmes que soulève l'étude de la race slave demandent, avant tout, à être éclaircis par la saine lumière de la statistique ».

II

POLONAIS ET AUTRES DIALECTES : MAZURE, CACHOUBE, LITHUANIEN dans les provinces de Prusse orientale et occidentale.

Les provinces de Prusse orientale et occidentale comptent parmi les moins allemandes, en dépit de leurs noms. M. de Quatrefages a prouvé, il y a bien longtemps déjà, qu'en réalité, au point de vue anthropologique, la Prusse est presque entièrement étrangère à l'Allemagne, car elle est d'origine finno-slave. Notre grand historien Lavissee a démontré, lui aussi, que la Prusse est un État allemand fondé hors des frontières d'Allemagne. En effet, les Borusses, qui ont donné leur nom aux Prussiens actuels, occupaient à l'est de la Vistule une région dépendant des tribus de Lekhs et de Vénèdes de la Pologne et de la Prusse orientale. Actuellement elles présentent particulièrement, des groupements ethniques très importants sur lesquels il est utile, à l'heure actuelle surtout, d'appeler l'attention. Le tableau XVI fournit des chiffres extraits des documents officiels et qui cependant ne sont pas l'expression exacte de la vérité. Il est à peine besoin de dire que, là comme ailleurs, on a mis *la langue allemande au-dessus de tout*. On l'a enflée au maximum, afin de réduire au

TABLEAU XV

Statistique des populations indigènes des deux sexes d'origine slave et parlant les langues ci-dessous (concurrément avec l'allemand) dénombrées, en 1910, sur le territoire du royaume de Prusse.

NUMÉROS D'ORDRE	RÉGENCES	POLONAIS	MAZURE	CACHOUBE	LITHUANIEN	WENDE	NUMÉROS D'ORDRE
PRUSSE ORIENTALE							
1	Königsberg	3.788	452	22	33.604	5	1
2	Gumbinnen	7.632	7.525	20	60.617	20	2
3	Allenstein	84.917	182.785	35	133	4	3
PRUSSE OCCIDENTALE							
4	Danzig	107.764	126	101.299	94	17	4
5	Marienwerder	387.381	256	7.397	43	24	5
6	BERLIN	37.655	541	67	851	539	6
BRANDEBOURG							
7	Potsdam	43.709	393	88	556	545	7
8	Francfort-sur-l'Oder	22.967	34	14	49	35.684	8
POMÉRANIE							
9	Stettin	10.549	110	57	49	15	9
10	Köslin	11.303	14	1.192	21	7	10
11	Stralsund	5.942	10	1	4	0	11
POSNANIE							
12	Posen	906.925	23	17	16	167	12
13	Bromberg	383.760	7	28	9	5	13
SILÉSIE							
14	Breslau	63.635	27	13	64	61	14
15	Legnitz	16.619	19	21	46	27.754	15
16	Oppeln	1.258.138	36	12	32	40	16
SAXE							
17	Magdebourg	17.275	34	17	43	27	17
18	Mersebourg	15.944	65	27	34	65	18
19	Erfurt	1.743	1	0	6	15	19
20	SLESVIG	10.630	111	44	427	104	20
HANOVRE							
21	Hanovre	4.730	34	9	77	35	21
22	Hildesheim	3.155	21	3	33	6	22
23	Lünebourg	7.224	69	3	110	231	23
24	Stade	4.587	21	12	29	14	24
25	Osnabrück	279	2	1	7	2	25
26	Aurich	219	5	4	20	4	26
WESTPHALIE							
27	Münster	68.032	3.957	16	164	628	27
28	Minden	924	20	1	46	6	28
29	Arnsberg	132.054	15.206	122	837	234	29
HESSE-NASSAU							
30	Cassel	1.758	13	2	8	21	30
31	Wiesbaden	1.289	16	33	45	33	31
Province du RHIN							
32	Coblence	332	6	5	9	10	32
33	Düsseldorf	74.292	3.206	123	1.192	1.408	33
34	Cologne	4.078	35	20	74	60	34
35	Trèves	450	26	3	20	8	35
36	Aix-la-Chapelle	899	17	2	8	8	36
HOHENZOLLERN							
37	Sigmaringen	5	0	0	0	3	37
TOTAUX		3.701.534	215.223	110.730	99.429	67.809	

minimum les langues dissidentes. D'autre part, il n'y a pas qu'en Posnanie où les Slaves de la Prusse ont été traqués dans leurs langues, dans leurs biens et jusque dans leurs pensées. Partout, la germanisation a été recherchée à tout prix et obtenue *per fas et nefas*.

En jetant un regard en arrière, voici, en effet, ce qu'on voit en Prusse :

ANNÉES	NOMBRES ABSOLUS			SUR 1.000 HABITANTS		
	POLONAIS, MAZURES, CACHOUBES	LITHUANIENS	WENDES	POLONAIS, MAZURES, CACHOUBES	LITHUANIENS	WENDES
1858.	2.095.816	139.780	109.009	95,96	6,10	1,99
1861.	2.265.042	139.428	83.413	99,82	6,15	3,68
1864.	2.356.800	152.000	85.700	100,20	6,46	3,61
1867.	2.436.800	146.800	83.000	100,38	6,11	3,45
1890.	2.922.475	117.637	65.254	97,55	3,93	2,18
1900.	3.305.719	106.230	61.225	95,90	3,08	1,86
1910.	3.813.308	93.933	61.766	94,94	2,33	1,61

Assurément, les Polonais, Mazures et Cachoubes ont augmenté en nombre, grâce à une natalité très élevée et à une résistance morale magnifique, grâce aussi, il faut bien le dire, à l'émigration (300.000 individus) en Westphalie et dans le pays rhénan qui a sauvé la race. Néanmoins, leur situation a diminué. En effet, au lieu de compter pour 96 sur 1.000 habitants de la Prusse, ils ne comptent plus que pour 95; ils ont donc diminué de 1 ‰. C'est merveille qu'ils ne soient pas tombés plus bas, après les persécutions sauvages qu'ils ont eu à subir!

Les Lithuaniens sont tombés de 140.000 en 1858 à 94.000 en 1910 et leur proportion a fléchi de 6 à 2 ‰.

Les Wendes ont subi en Prusse une perte plus grande encore. De 109.000 en 1858, ils sont tombés à 65.000 en 1910 et leur proportion a fléchi de 5 à 1,6 ‰.

En Saxe, ils ont perdu davantage encore, comme on le verra un peu plus loin.

En étudiant de près le tableau XVI, on peut tirer quelques conclusions intéressantes (Voir p. 485).

Trois considérations générales se dégagent tout d'abord.

La première, c'est que les langues considérées ont chacune une aire géographique parfaitement nette et distincte. Un coup d'œil sur la carte A, page 480, montre que les Mazures sont localisés dans la régence d'Allenstein, les Cachoubes dans celle de Danzig et les Lithuaniens dans celles de Königsberg et de Gumbinnen, enfin les Polonais dans les régences de Marienwerder, Danzig et Allenstein.

La deuxième considération, c'est qu'en comparant le dénombrement de 1900 à celui de 1910, on constate les variations considérables que les langues subissent d'une période à l'autre. On comprend qu'elles sont soumises à une agitation qu'il est facile d'attribuer aux persécutions dont elles sont l'objet et qui obligent

TABLEAU XVI

LANGUES MATERNELLES PARLÉES EN 1900 ET 1910	PRUSSE ORIENTALE			PRUSSE OCCIDENTALE	
	RÉGENCES			RÉGENCES	
	Königsberg	Gumbinnen	Allenstein	Danzig	Marienwerder
ALLEMAND. { 1900	837.451	505.978	228.005	477.598	529.807
1910	874.410	531.273	274.320	532.620	565.323
1900					
Polonais	1.586	6.843	146.852	93.021	341.895
Allemand et polonais	1.867	2.108	13.796	4.217	11.883
TOTAL : 1900.	2.943	8.951	160.588	97.268	356.778
			614.634		
1910					
Polonais	2.820	6.173	73.154	102.080	373.773
Allemand et polonais	968	1.459	11.763	5.684	13.508
TOTAL : 1910.	3.788	7.632	84.917	107.764	387.281
			579.962		
1900					
Mazure	205	8.149	122.451	91	161
Allemand et mazure	393	1.227	6.766	51	53
TOTAL : 1900.	659	9.376	129.217	142	214
1910					
Mazure	318	6.980	175.016	91	222
Allemand et mazure	134	545	7.769	48	21
TOTAL : 1910.	462	7.525	182.785	139	243
1900					
Cachoube	4	3	6	88.865	10.492
Allemand et cachoube	11	1	3	1.297	52
TOTAL : 1900.	15	4	9	90.162	10.544
1910					
Cachoube	19	15	32	100.148	7.051
Allemand et cachoube	3	5	3	1.151	346
TOTAL : 1910.	22	20	35	101.299	7.397
1900					
Lithuanien	31.605	70.640	31	70	20
Allemand et lithuanien	2.054	5.627	46	61	20
TOTAL : 1900.	33.659	76.267	77	131	40
	109.926				
1910					
Lithuanien	31.883	57.993	98	62	31
Allemand et lithuanien	1.721	2.624	35	32	12
TOTAL : 1910.	33.604	60.617	133	94	43
	94.221				

ceux qui ne parlent pas l'allemand et ne veulent pas le parler à des migrations continuelles.

A ces deux considérations statistiques s'en ajoute une troisième, d'ordre topographique. C'est que les trois langues cachoube, mazure et lithuanienne sont placées, à trois angles du territoire des provinces que j'étudie en ce moment, dans des parties marécageuses où elles ont été acculées par la lutte centenaire contre les éléments teutoniques. Elles sont séparées l'une de l'autre par des terres slaves dont une germanisation impitoyable s'est momentanément emparée. Lithuaniens et Mazures sont appuyés à la frontière russe et polonaise. Les Cachoubes, au contraire, sont adossés à la mer, dans un coin de terre isolée, entourée d'eau de deux côtés, qui forme une sorte de Finistère et de réduit dont il a été difficile de les déloger.

Étudions maintenant, en détail, la situation de chaque langue et du peuple qui la parle. Je les étudierai sous trois aspects statistiques :

- 1° Au point de vue de leur nombre total dans le royaume de Prusse;
- 2° Spécialement dans les régences des provinces de la Prusse Orientale et Occidentale;
- 3° Dans les cercles où ils sont le plus nombreux.

A) POLONAIS

Je rappelle que les Polonais représentent l'élément ethnique le plus nombreux dans le royaume de Prusse. Les dénombremens des vingt dernières années ont donné les résultats suivans :

ANNÉES	PARLANT EXCLUSIVEMENT LE POLONAIS	PARLANT L'ALLEMAND et LE POLONAIS	TOTAL
1890.	2.765.101	103.112	2.868.213
1900.	3.063.490	164.221	3.227.711
1910.	3.500.621	200.913	3.701.534

Les Polonais étaient au nombre de 626.528, en 1900, dans les deux provinces de la Prusse Orientale et Occidentale; ils n'étaient plus que 591.382, en 1910; soit, une diminution de 35.000 environ. La régence d'Allenstein, d'une période décennale à l'autre, a perdu la moitié de sa population dont les deux autres régences de Danzig et de Marienwerder paraissent avoir bénéficié. C'est surtout Marienwerder qui a progressé. Si je remonte jusqu'en 1890, je vois que cette régence a présenté les chiffres suivans pour la population parlant *exclusivement* le polonais.

ANNÉES	RÉGENCE de MARIENWERDER	RÉGENCE de DANZIG -
1890	321.340	109.593
1900	344.895	93.021
1910	373.773	102.080

Ce qui représente pour la régence de Marienwerder une augmentation de 50.000 âmes, progressivement obtenue, tandis que dans celle de Danzig la situation des Polonais s'est simplement maintenue.

Voici les cercles où les Polonais sont les plus nombreux :

Sur 100 habitants (en 1900), combien parlaient exclusivement le polonais ?

	}	47,1	Polonais dans le Cercle	d'Allenstein.		
Régence		37,6			—	de Neidenburg.
d'Allenstein.		33,0			—	d'Osterode.
	}	31,1	—	d'Ortelsburg.		
Régence de Danzig.		72,6	—	Preuss. Stargard.		
	}	65,2	—	de Strasbourg.		
Régence		63,8	—	de Tuchel.		
de		57,4	—	de Briesen.		
	}	53,6	—	de Schwetz.		
Marienwerder.		53,0	—	de Kulm.		

Les Polonais des provinces de la Prusse Orientale et Occidentale sont naturellement en contact intime avec la province de Posen. Ils constituent une sorte d'avant-garde qui, au moment marqué pour la défaite prussienne, rejoindra la Baltique et rassemblera les autres débris slaves épars dont je vais, maintenant, parler.

Je ne pousserai pas plus loin mon enquête linguistique afin de ne pas m'écarter des documents statistiques. J'y reviendrai plus en détail dans une autre partie de mon travail. Qu'il me suffise, pour le moment, de dire que les provinces de la Prusse Orientale et Occidentale, la plus grande partie de la Poméranie, toute la Posnanie et la Silésie devront, en toute justice, faire partie intégrante de la Pologne de demain.

B) MAZURES OU MAZOURES

Les Mazures sont de race polonaise et parlent un dialecte polonais. Ils habitent un pays d'un caractère tout particulier où l'on ne trouve que collines et lacs reliés entre eux par des canaux. Ils sont agriculteurs et vivent assez retirés dans des habitations primitives.

Si je remonte jusqu'en 1890, je constate que la population parlant exclusivement le mazure dans le royaume de Prusse a varié de la manière suivante :

ANNÉES	PARLANT EXCLUSIVEMENT LE MAZURE	PARLANT L'ALLEMAND et LE MAZURE	TOTAL
—	—	—	—
1890	102.941	5.627	108.568 /
1900	142.047	10.896	152.943
1910	203.760	11.463	215.223

On voit que cette population est en pleine prospérité et qu'elle a augmenté régulièrement, pour doubler dans la période de vingt ans. C'est dans la régence d'Allenstein qu'ils sont presque exclusivement groupés. Leur langue était parlée en 1900 par 129.000 personnes et dix ans après, en 1910, ils se trouvaient 182.000. Dans la régence de Gumbinnen, il y a un petit groupement qui tend à diminuer.

Voici quels sont les Cercles où les Mazures sont les plus nombreux.

Sur 100 habitants (en 1900), combien parlaient exclusivement le mazure ?

	Johannisburg . . .	49,4
	Ortelsburg	43,4
Régence d'Allenstein.	Lyck	35,1
	Neidenburg	31,7
	Sensburg	20,3
	Osterode	10,9
Régence de Gumbinnen.	Oletzko	19,0

Les Mazures s'appuient à la Pologne russe où leur langue est parlée encore dans les groupements de Plock, Lomza et Suwalki; ceux-là sont catholiques. Tandis que ceux qui habitent la Prusse sont devenus luthériens grâce au zèle, particulièrement actif, des confréries de Gromadki.

J'ai déjà dit que les Polonais forment des groupements importants en Westphalie, principalement dans les centres miniers. Les Mazures les ont accompagnés dans leur exode et on en trouve 22.000 environ dans les régences ci-dessous :

RÉGENCES	HOMMES	FEMMES	TOTAL
—	—	—	—
Arnsberg	8.188	7.018	15.206
Munster	2.136	1.821	3.957
Düsseldorf	1.526	1.306	2.832
	<u>11.850</u>	<u>10.145</u>	<u>21.995</u>

C) CACHOUBES OU CASSOUBES

Les Cachoubes constituent une population très retirée; ils font partie de ce débris des Slaves de la Baltique dont on parle beaucoup et sur lesquels on sait peu de choses certaines. « Ils descendent vraisemblablement, dit le Dr Lagneau, des anciens Lygii que Tacite nous dit s'étendre au loin en peuplades nombreuses, dans les régions qui correspondent à la Poméranie, à la Prusse Orientale et Occidentale et à la Pologne actuelle. » Leur langue, au dire de M. Léger, est un dialecte intermédiaire entre le polonais dont elle subit l'influence et le poméranien, aujourd'hui disparu. Il est curieux de remarquer que, parmi les innombrables titres dont se réclame Guillaume II, il est duc des Wendes et des Cachoubes; ces derniers n'en sont pas plus fiers.

La statistique seule fournit des renseignements sur leur compte. Voici par quelles vicissitudes ils ont passé depuis vingt ans dans le royaume de Prusse :

ANNÉES	PARLANT EXCLUSIVEMENT LE CACHOUBE	PARLANT L'ALLEMAND et LE CACHOUBE	TOTAL
—	—	—	—
1890.	54.433	2.213	56.646
1900.	100.212	1.652	101.864
1910.	108.927	1.803	110.730

Je ne m'explique pas très bien le doublement de la population constaté en

1900 et je serais tenté de croire à une erreur dans le chiffre du dénombrement de 1890. Quoi qu'il en soit, ils paraissent être en progrès et se maintenir à un chiffre voisin de 100.000.

Ils habitent dans les deux régences de la province de la Prusse Occidentale, mais particulièrement dans celle de Danzig, ainsi que l'indiquent les chiffres suivants relatifs aux habitants parlant exclusivement le cachoube :

Habitants parlant exclusivement le cachoube.

ANNÉES	RÉGENCE de DANZIG	RÉGENCE de MARIENWERDER
1890	50.787	2.011
1900	88.865	10.492
1910	100.148	7.091

M. Florinsky, professeur à l'Université de Kiew, a publié, en 1907, la statistique des peuples slaves et fixait à 355.000 le nombre des Cachoubes; nous sommes bien loin des chiffres recueillis par le dénombrement de 1910.

Voici les Cercles où les Cachoubes ont leur habitat préféré :

Sur 100 habitants (en 1900), combien parlaient exclusivement le cachoube ?

Régence de Danzig.	{ Karthaus	68,7
	{ Putzig	68,2
	{ Neustadt	41,0
	{ Danzig-Höhe	9,7
Régence de Marienwerder .	Konitz	14,4

D) LITHUANIENS

La centaine de mille Lithuaniens qui font partie de la Pologne prussienne constitue, pour ainsi dire, l'avant-garde du peuple lithuanien dont le territoire essentiel se trouve actuellement sous la domination de la Russie. Malgré la dissemblance de la langue qui appartient à une famille linguistique particulière, les Lithuaniens ont beaucoup de traits communs avec les Polonais, au dire du D^r Bugiel. Leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leur littérature orale, présentent souvent une telle ressemblance avec le folklore de la Pologne qu'on est obligé de penser à une parenté très étroite des deux nations. L'union politique dans laquelle ont vécu ces deux peuples pendant cinq siècles ne paraît pas suffisante pour expliquer ces caractères.

* * *

« Le village lithuanien est construit de la même façon que le village polonais; la maison présente la même disposition. Toutefois, dans quelques endroits, cette dernière a conservé le type primitif qu'on ne rencontre plus chez les

Polonais. C'est la *namasse*, maison constituée par une seule chambre au milieu de laquelle se trouve le foyer avec un trou dans le toit pour le passage de la fumée. C'est la transition de la tente à la demeure fixe. Les constructions supplémentaires : étable, écurie, basse-cour, sont disposées irrégulièrement dans la cour, dont une partie est souvent, aussi, transformée en un petit jardin fleuri.

Tout en étant plus renfermés et plus lents, les Lithuaniens adorent la musique comme les Polonais. Quelques instruments particuliers se trouvent en usage chez eux. C'est avant tout la *canclysse*, dont on distingue deux variétés, la grande et la petite. Elle tient le milieu entre la harpe et la cithare. C'est ensuite la *trouba*, trompe en bois de sapin, longue de près de deux mètres et donnant un son mélancolique. Elle se rapproche de la *trymbita* des Houtzoules. La cymbale, instrument fort mélodieux, est employée, beaucoup aussi, en Pologne.

Un vénérable vestige de l'époque primitive est la charrue lithuanienne, qui est complètement en bois. Très caractéristiques également sont les chandeliers formés de deux baguettes de bois, dont la supérieure, fendue, tient les copeaux résineux servant à l'éclairage. Actuellement, on ne les emploie que rarement. Par contre, l'usage de la *kryvoula* persiste encore; c'est un bâton courbe, orné parfois de sculptures, qu'on se passe de maison en maison lors de la convocation d'une réunion municipale. Cet usage est, actuellement encore, commun aux Lithuaniens et aux Polonais.

Un trait spécial dans le caractère du Lithuanien est la prédilection pour les fêtes agricoles dites *talko's*. C'est encore l'accentuation d'une coutume polonaise portant en polonais le nom de *tloka*. Seulement, en Lithuanie prussienne, cette coutume s'est épanouie d'une façon tout à fait spéciale. Au mois de juin on fête la première *talko du fumage* (*Miéchloutalko*) : on vient de terminer de répandre le fumier dans les champs et on clôt, par des réjouissances, cet important travail agricole. (Qu'on veuille bien se rappeler quelle importance a ce travail en Chine.) Fin juillet, vient la *talko de la moisson*; au mois d'octobre, on fêtait autrefois la *talko des fruits*. La dernière de ces fêtes, la *Linutalko*, suit le broiement du lin qu'exécute en commun, au mois de novembre, toute la jeunesse féminine du village.

Les chansons populaires de la Lithuanie, connues sous le nom de *Dainos*, sont remarquablement belles. Il y en a qui sont identiques aux *voceri* corses. Ce sont les plaintes proférées autour du mort; elles s'appellent *raoudos*. Elles n'existent presque plus en Lithuanie prussienne, non plus que la fête des morts, qui s'accompagnait d'évocation des défunts et d'un rituel très compliqué. Elle s'est conservée encore, en partie, dans certaines contrées de la Lithuanie russe.

La Lithuanie ayant été autrefois couverte de forêts, le costume s'en ressent un peu. La fourrure en constitue l'élément essentiel. Les Lithuaniens se couvrent la tête de bonnets en fourrure. Hommes et femmes préservent leur corps du froid à l'aide d'une peau de mouton, préalablement retournée à l'envers, c'est-à-dire le poil à l'intérieur. Le pied est chaussé de sandales, remplacées par des bottes, pendant l'hiver et les jours de dimanches et de fêtes.

Ajoutons que le long de la Baie Curienne (*Kurisches Haff*) s'est établie une

population sœur des Lithuaniens : les *Lettons*. Comme les Cachoubes, ils vivent surtout de la pêche. Leur nombre va en diminuant. Ils se germanisent ou se lithuanisent. Ce qui est curieux, c'est que ceux qui sont lithuanisés emploient le letton comme langage de pêche. Tetzner (1), qui les a dénombrés en 1897, en a trouvé en tout 4.712. Dans ce nombre, 1.196 parlaient toujours letton; par contre 3.516 n'employaient cette langue que lors de la pêche. »

* * *

Les Lithuaniens qui habitent la province de la Prusse Orientale appartiennent au groupe samogitien. Ils paraissent être en décroissance, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous, qui se rapporte au royaume de Prusse :

ANNÉES	PARLANT EXCLUSIVEMENT LE LITHUANIEN	PARLANT L'ALLEMAND et LE LITHUANIEN	TOTAL
1890	117.637	7.416	125.053
1900	106.230	9.192	115.422
1910	93.933	5.496	99.429

Les Lithuaniens habitent spécialement les régences de Königsberg et de Gumbinnen. Voici les variations qu'ils ont présentées, dans les trois derniers dénombrements, chez ceux qui parlent exclusivement le lithuanien :

ANNÉES	RÉGENCE de KÖNIGSBERG	RÉGENCE de GUMBINNEN
1890	32.873	82.041
1900	31.605	70.640
1910	31.883	57.993

C'est dans la régence de Gumbinnen qu'ils sont le plus nombreux, et c'est dans cette régence qu'ils ont surtout perdu du terrain.

Les Cercles où les Lithuaniens sont les plus nombreux se présentent de la manière suivante :

Sur 100 habitants (en 1900), combien parlaient exclusivement le lithuanien ?

Régence de Gumbinnen.	{	Hendekrug	57,0
		Tilsit (campagne)	46,5
		Ragnit	17,5
		Niederung	15,0
Régence de Königsberg.	{	Memel . ;	43,0
		Labiau	10,8
		Pilkallen	8,8

(1) H. TETZNER, *Die Slaven in Deutschland*. Braunschweig, 1902, p. 113-128.

III

WENDES

(Haute et Basse-Lusace)

Les Allemands désignent sous le nom de Wendes un groupe ethnique d'origine slave auquel les ethnologues donnent généralement le nom de *Serbes* ou Slaves *de Lusace*. C'est le groupe slave le plus rapproché des Tchèques, au point de vue géographique et linguistique.

Virchow disait lui-même, en 1867, au Congrès d'Anthropologie de Paris, que les Wendes actuels du Brandebourg se désignent entre eux sous le nom de Serbes ou de *Sorbes*. Jornandes place les *Winides* ou *Vénèdes* dans les immenses régions du Nord baignées par la Vistule, et nous dit que les Antes et les Slaves ou Slavins sont de même race. Ces *Vénèdes*, en s'avancant vers l'ouest, donnèrent successivement leur nom au *Sinus venedicus*, golfe de Danzig; au *Wendland*, baigné par l'Oder, au Cercle wendique, à son chef-lieu, *Wanden* ou *Gustrow*, dans le Mecklembourg, dont le grand-duc régnant porte encore actuellement le titre de prince des Wendes, comme héritier de Frédobald, qui régnait sur ce peuple, au commencement du cinquième siècle (436).

* * *

« Avec les Wendes ou plutôt Sorbes, comme ils s'appellent eux-mêmes, nous entrons dans un monde bien différent. Bien que, entre le Sorbe et le Polonais, la différence soit infiniment moindre qu'entre le Polonais et le Lithuanien, M. le Dr Bugiel dit que la ressemblance ethnographique est peu sensible.

Villages. — La disposition de la maison est encore semblable à celle de la Pologne, mais le village est autrement disposé. Ce n'est pas la façade qui regarde la rue, c'est le pignon, tandis, qu'en Pologne et en Lithuanie, la cour s'étend devant la maison et que les constructions secondaires ainsi que l'habitation en constituent le fond. Chez les Wendes, la cour est entourée, plus ou moins, par celles-ci. Elle devient le centre architectural. Ce n'est pas le *patio* espagnol, mais c'est une phase architectonique s'acheminant dans ce sens.

Les maisons polonaises se touchent souvent. Ici, chaque maison est isolée; on aime bien se séparer de son voisin par un sentier. Les villages avec les maisons rangées le long de la route existent chez les Sorbes, mais on rencontre aussi souvent la forme dite de *pacage* (Angerdorf) où les maisons sont disséminées et séparées de la grand'route par un fossé, puis un étang et le chemin vicinal.

Une troisième forme de village se rapproche des villages wendes du Hanovre, aujourd'hui tout à fait germanisés. Ce sont les *villages ronds* : la rue aboutit à une place ronde (non carrée comme en Pologne), les maisons longent la rue.

Une des particularités des maisons sorbes c'est d'avoir des étages qu'on rencontre rarement chez les Polonais et les Lithuaniens. Fréquente est aussi la

suppression de la partie inférieure d'un angle, tandis qu'au premier étage cet angle continue à exister. Fort jolis sont, en maints endroits, les balcons sculptés ou plaqués. L'esprit très artistique des Sorbes s'y donne libre carrière. Le même amour de l'art se manifeste dans l'intérieur sorbe, où le mobilier vaut, plus d'une fois, le mobilier normand ou breton.

Le *costume* présente beaucoup de variétés; surtout la parure féminine de la tête qui change presque avec chaque paroisse. Le cou de la femme wende est entouré de belles fraises, les épaules sont couvertes d'une large *plachta* (lire *plakhta*), foulard blanc disposé avec beaucoup de grâce. Corselet sans manches, chemise brodée, jupon un peu bouffant, tablier de couleur, tout cela de nouveau, en divers types, réjouit l'œil d'un ethnographe et d'un artiste. Les longs surtout, les chapeaux hauts ornés de larges rubans, les belles cannes de sortie donnent du prestige aux hommes dont le physique est vraiment beau.

Comme les Polonais et les Lithuaniens, les Sorbes aiment la musique; c'est surtout le violon qui est leur instrument de faveur.

Nous ne parlons pas du folklore sorbe qui cependant est très intéressant et a été fort bien étudié par Haupt, par Schmalzer, par Cerny, etc. Le peuple sorbe est petit et, telle une digue qu'un océan ronge, il perd de temps en temps une pierre et un joint. Mais ne fût-ce que pour l'ethnographie, il est à souhaiter que cette vaillante digue persiste le plus longtemps possible.

Pour mémoire, ajoutons que l'Allemagne compte encore plus de 70.000 *Tchèques* et *Moraviens* aux confins du territoire tchèque de l'Autriche.

En Prusse Orientale, cinq villages sont habités par les sectaires russes du vieux rite (*Starobriaditzy*) qui, au commencement du dix-huitième siècle, se sont réfugiés en Pologne, fuyant les persécutions du Gouvernement russe. Après les partages de la Pologne, ils émigrèrent en Prusse Orientale. En 1902, ils avaient encore cinq églises et trois couvents (Onufrigen, Maudan, Eckdorf). Leur nombre ne dépassait pas un millier. Ils s'appellent Philippones, du nom des fondateurs; leur autre nom est Lipowanes. »

* * *

I. — Il a été dénombré, en 1910, dans le royaume de Prusse, 67.809 personnes parlant le wende, savoir :

64.766 parlant exclusivement le wende;
3.043 parlant à la fois l'allemand et le wende.

A l'heure actuelle, on ne trouve plus, en Prusse, de groupe de quelque importance que dans les régences de Francfort-sur-l'Oder, dans le Brandebourg, et de Liegnitz, en Silésie. Voici les chiffres :

Régence de Francfort-sur-Oder :

34.427 parlant exclusivement le wende;
1.257 parlant à la fois l'allemand et le wende.

Régence de Liegnitz :

26.576 parlant exclusivement le wende;
1.178 parlant à la fois l'allemand et le wende.

Le reste, soit 3.763 Wendes et 608 Allemands-Wendes, est dispersé en Prusse, par très faibles unités, au hasard des vicissitudes de la vie. On en trouve, par exemple, plus de 2.000 en Westphalie et dans la province rhénane où ils ont émigré, en quête de travail, avec les Polonais. Il y en a près d'un millier à Berlin et Potsdam, etc. Les chiffres étaient presque identiques dans les dénombrements précédents : en 1890, 65.254 Wendes purs; en 1900, 64.225.

Ce groupe slave a subi, comme les autres, les efforts persévérants de la germanisation; c'est ce qui explique son petit nombre.

Actuellement, les Wendes paraissent remplacer en quelque sorte les Polonais. C'est ainsi que dans la Silésie, province éminemment slave, les deux régences de Breslau et d'Oppeln, qui contiennent beaucoup de Polonais, n'avaient pas de Wendes avoués au dénombrement de 1910. Tandis que la régence de Liegnitz, qui a peu de Polonais, voit son contingent slave se compléter par près de 28.000 Wendes. Dans le Brandebourg, c'est à peu près la même chose. La régence de Francfort-sur-l'Oder, qui a peu de Polonais, est renforcée par 35.000 Wendes. J'ajoute que la ville elle-même de Francfort-sur-l'Oder était déjà très importante au temps des Wendes et que son développement raide a été dû à sa situation sur la route de Pologne.

* * *

On sait que la Lusace se compose de deux régions : 1^o la *Basse-Lusace*, entièrement prussienne pour le moment, comprend les cercles de Guben, Lübben, Luckau, Calau, Cottbus, Sorau et Spremberg dans la régence de Francfort-sur-l'Oder; 2^o la *Haute-Lusace*, partagée entre la Prusse et la Saxe, comprend les cercles de Lauban et Görlitz dans la régence de Liegnitz (Silésie) et la partie saxonne comprenant les grands bailliages de Bautzen, Kamenz, Löbau et Zittau.

Noys allons examiner successivement chacune de ces régions.

I — BASSE-LUSACE

Voici comment se répartissaient les Wendes parlant, exclusivement, leur langue dans la régence de Francfort-sur-l'Oder :

1890	36.729
1900	34.912
1910	34.427

On voit que les Wendes de Basse-Lusace peuvent être considérés comme stationnaires. Si je cherche, maintenant, dans quels Cercles ils habitent de préférence, je constate qu'ils n'habitent que le Cercle de Cottbus (campagne) où ils constituent 55,8 % de la population. La statistique n'enregistre que de faibles groupes épars dans les six autres cercles de la Basse-Lusace dont je tiens à indiquer la faiblesse numérique, accusée par le dénombrement de 1900 (les publications du dénombrement de 1910 parues, à ce jour, ne donnent pas ce document).

CERCLES	RÉGENCE DE FRANCFORT (1900)			
	PARLANT L'ALLEMAND ET LE WENDE		PARLANT EXCLUSIVEMENT LE WENDE	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Guben { Ville	3	2	4	6
{ Campagne	16	21	238	276
Lübben	10	14	39	34
Lueckau	1	»	5	5
Calau	96	157	925	1.062
Cottbus { Ville	66	87	229	361
{ Campagne	813	626	14.251	16.117
Sorau	181	186	43	59
Spremberg	843	432	533	650

II — HAUTE-LUSACE

A. RÉGENCE DE LIEGNITZ (SILÉSIE)

Les habitants de cette régence parlant exclusivement le wende présentaient les chiffres suivants :

1890	26.249
1900	24.416
1910	26.576

De même que pour la régence de Francfort, on voit que les Wendes de celle de Liegnitz sont absolument stationnaires.

Si on recherche leur habitat préféré, on constate les résultats ci-après. Il faut dire, tout d'abord, que les Cercles de la régence de Liegnitz faisant partie de la Haute-Lusace étaient, jadis, ceux de Görlitz et de Lauban; il faut y ajouter, maintenant, ceux de Rothenbourg et de Hoyerswerda.

CERCLES	RÉGENCE DE LIEGNITZ (1900)			
	PARLANT L'ALLEMAND ET LE WENDE		PARLANT EXCLUSIVEMENT LE WENDE	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Görlitz { Ville	17	13	25	20
{ Campagne	»	»	38	72
Lauban	1	»	3	5
Rothenbourg	807	865	4.627	5.661
Hoyerswerda	226	285	6.479	7.431

Il résulte de ce tableau qu'il n'y a plus de Wendes ni dans les Cercles de Görlitz ni dans celui de Lauban; ils sont tous massés dans les deux autres. Sur 100 habitants (en 1900), il y en a 37,8 qui parlent exclusivement le wende dans le cercle de Hoyerswerda et 17,2 dans celui de Rothenbourg.



Carte de la Lusace

B. HAUTE-LUSACE SAXONNE

La statistique du Bureau royal de Saxe fournit des renseignements beaucoup plus détaillés sur les Wendes que la statistique prussienne. Elle indique tout d'abord leur importance numérique aux époques historiques suivantes :

ANNÉES	WENDES	ANNÉES	WENDES
1882	40.482	1867	51.895
1846	43.886	1875	50.737
1849	49.217	1880	51.410
1864	53.760	1885	49.916

En 1890 et 1895, il n'y a pas eu de dénombrement de la langue wende. Puis, tout d'un coup, en 1900, on n'en trouve plus que 28.727, et en 1910 23.291 seulement. Que s'est-il passé? Les statisticiens officiels de l'Empire ne sont pas embarrassés. Ils déclarent que, si de 1885 jusqu'en 1900, il n'a pas été fait de dénombrement de la langue wende, c'est que les chiffres de 1832 à 1885 étaient d'une exactitude douteuse. Ils ajoutent : « Il y a lieu de penser que, sous l'influence des écoles et des églises, et par des mariages mixtes entre Allemands et Wendes, beaucoup de ces derniers ont été germanisés. C'est pourquoi le chiffre de 28.727 Wendes constaté en 1900 dans le royaume de Saxe paraît répondre à la réalité (1). »

Si ces considérations sont exactes, il faut convenir que la germanisation par l'école, l'église et le mariage a été exercée à haute pression sur ces malheureux Wendes. C'est là une nouvelle preuve de la virulence de la *Kultur* germanique.

(1) *Statistik des Deutschen Reichs*, Band 151, p. 131.

Tout en admettant les méfaits de la germanisation à outrance, il se pourrait aussi que la politique ne fût pas étrangère à cette brusque diminution des Wendes.

Peut-être les chiffres de 1832 à 1885 comprenaient-ils à la fois les personnes parlant exclusivement le wende et celles parlant les deux langues : allemand et wende. Les politiciens les ayant trouvés trop nombreux, ils ont imaginé tout simplement de faire la distinction entre les deux catégories.

En paraissant ignorer les bilingues et en citant seulement les chiffres relatifs à ceux parlant exclusivement le wende, on les a réduits, *ipso facto*, en 1900 et 1910, aux chiffres qu'on a vus plus haut.

C'est une simple supercherie à l'usage des naïfs. Elle permet, d'une part, d'affirmer que la statistique n'a pas été faussée; d'autre part, à l'aide d'un truquage, de la faire servir aux ambitions de la politique.

En effet, la statistique de 1900 et de 1910 donne les chiffres suivants :

	1900	1910
1° Parlant exclusivement le wende	28.234	23.503
2° Parlant l'allemand et le wende	15.947	17.173
Totaux	44.181	40.676

On voit que la cassure brusque indiquée de 1885 à 1900 disparaît pour faire place à une diminution explicable par les excès du zèle germanique.

*
* *

Les Wendes ont donc été dénombrés en 1900 et en 1910 dans la Lusace saxonne qui ne comprend, ainsi que je l'ai dit, que le district gouvernemental de Bautzen. Voici les résultats de ces dénombrements :

BAILLIAGES	DISTRICT GOUVERNEMENTAL DE BAUTZEN							
	1900				1910			
	TOTAL des HABITANTS	WENDE	ALLEMAND et WENDE	TOTAL	TOTAL des HABITANTS	WENDE	ALLEMAND et WENDE	TOTAL
Bautzen	119.939	21.266	12.324	33.590	136.600	16.731	14.234	30.965
Kamenz	69.546	4.906	2.241	7.147	76.070	5.550	1.190	6.740
Löbau	102.233	2.021	1.267	3.288	107.580	1.158	1.604	2.762
Zittau	113.455	41	115	156	123.299	64	145	209
	405.183	28.234	15.947	44.181	443.549	23.503	17,173	40.676
		44.181				40.676		

Il n'est pas douteux que les Wendes sont en diminution. Ils ont considérablement diminué dans les bailliages de Kamenz et de Löbau, et ils ont disparu à peu près entièrement de celui de Zittau. Dans le bailliage de Bautzen, les

Wendes comptaient, en 1900, pour 28 % dans le chiffre total des habitants, tandis qu'en 1910 ils ne comptaient plus que pour 23 % ; la diminution est également très marquée.

FRONTIÈRES DE LA NATIONALITÉ DES WENDES (1). — Voici, à titre documentaire, comment l'ethnographe Niederle fixe cette frontière : « En 1886, Muka, sur sa carte ethnographique, la meilleure qui existe jusqu'à nos jours, fixait cette frontière par une ligne qui partait au sud de Lubija (Löbau), passait entre Rychbach (Reichenbach) et Wosporg (Weissenbach), passait à Nizka (Niesky), Reczice (Rietschen), se dirigeait vers Muzakow (Muskau) sur la Neisse, puis, longeant la Neisse, atteignait Barsc (Forst), passait à Gresna (Griessen), à Barklawa (Bärenklau), à l'ouest de Gubna (Guben).

« La ligne se dirigeait ensuite tout droit vers l'ouest par Luboraz (Lieberose), Mochow, Waldow, Bocklin (Burglehne), puis, vers le sud, sur Lubnjow (Lübbenau) sur Wotrowce (Bischofsdorf), Kalama (Kalan), Rudna (Reudn) et Buchowina. Puis, vers le sud-ouest, la frontière contournait Komorow (Senftenberg), Rolana (Ruhland) sur l'Elster, se dirigeait par Nadzichow sur Kamenz, Elstra, Biskupci (Bichofswerda), d'où elle tournait brusquement à l'est vers Velecín (Wilthen) sur la Lubia.

« Telle était la délimitation extérieure de la région dans laquelle la majorité du peuple parlait serbe. Il y avait dans cette région un territoire absolument serbe aux environs de Chotebuz (Cottbus) et de Grodk. »

* * *

Une enquête complémentaire très intéressante a été faite par les soins du Bureau royal de Statistique de la Saxe, dirigé par un statisticien éminent, M. le Dr Eugène Wurzbürger. Il a fait le dépouillement de toutes les communes qui, en 1905 et 1910, avaient au moins 5 % des habitants parlant le wende ou le wende et l'allemand. Il en a trouvé 300. Ce sont généralement des communes de moins de 500 habitants. Il n'y a d'exception que pour la ville de Bautzen qui, sur 32.000 habitants, contient seulement 485 personnes parlant exclusivement le wende et 3.200 parlant l'allemand et le wende. Cela prouve que les Wendes, traqués de toute part, n'ont trouvé asile que dans les plus petites communes.

Voici un résumé de cette enquête qui porte sur 300 communes, représentant un total de 105.000 habitants du district gouvernemental de Bautzen, lequel en contient 443.000.

BAILLIAGES	POPULATION TOTALE des 300 COMMUNES	ALLEMAND et WENDE	WENDE EXCLUSIVEMENT	TOTAL de la LANGUE WENDE
Bautzen.	53.900	10.769	16.216	26.985
Kamenz. ✓	10.209	898	5.503	6.401
Löbau.	7.062	1.077	1.092	2.169
Ville de Bautzen.	32.754	3.209	485	3.694
— de Weissenberg.	1.212	81	5	86
Totaux	105.137	16.034	23.291	39.335

(1) *La Rare slave*, par Lubor NIEDERLE, traduit par Louis LÉGER. Paris, 1911, chez Alcan p. 95.

L'importance de la connaissance du wende dans ces communes est indiquée par les chiffres suivants :

3 communes où il y avait des personnes parlant le wende en 1905, n'en contenaient plus en 1910.			
45	communes	avaient de 1 à 25 %	} habitants connaissant le wende.
65	—	— 25 à 49 %	
81	—	— 51 à 75 %	
106	—	— 76 à 100 %	

Donc, en résumé, la majorité des habitants parlent le wende dans 189 de ces 300 communes, soit les deux tiers environ.

J'ai pensé qu'il était utile, pour de multiples raisons, de publier les éléments principaux de cette enquête; on les trouvera plus loin (Tableau XVII, pages 503). Mais ces documents ne sont instructifs qu'à la condition qu'on puisse reporter les pourcentages les plus probants sur une carte géographique à grande échelle. J'ai donc dressé la carte linguistique page 502 indiquant d'une manière schématique les limites géographiques actuelles du wende, en repérant les noms des communes sur la carte de l'État-major allemand au 1/100.000^e (feuilles 393, 394, 418, 419).

Ces trois cents communes sont groupées de la manière suivante :

Bailliage de Bautzen	220 communes.
— de Kamenz	50 —
— de Löbau	30 —

Ces communes forment un centre important et celles qui sont situées à la périphérie ont naturellement les plus faibles pourcentages. Il y a pourtant des exceptions; en voici quelques exemples pris dans le bailliage de Bautzen.

I. La commune n° 100 (Günthersdorf, 44,2 %) est entourée de communes à très petits pourcentages :

N° 31 (Gauszig, 13,7 %);	N° 45 (Golenz, 22,8 %);
N° 32 (Medewitz, 13,8 %);	N° 51 (Zockau, 29,2 %).

II. La commune n° 113 (Cannewitz-bei-Bischofswalde, 50,6 %) est entourée des communes ci-après :

N° 40 (Rothnauslitz, 18,0 %);	N° 54 (Leutwitz, 30,1 %);
N° 43 (Pottschaplitz, 22,4 %);	N° 56 (Spittwitz, 30,8 %).

III. La commune n° 148 (Kleinpostwitz, 65,1 %) est entourée des communes :

N° 1 (Carlsberg, 0 %);	N° 8 (Wilthen, 6,0 %);
N° 5 (Kirschau, 3,5 %);	N° 47 (Bederwitz, 25,9 %).

IV. D'un autre côté, certaines communes forment des îlots à pourcentages

élevés au milieu de communes généralement à faibles pourcentages. C'est ainsi que les communes ci-dessous :

N° 136 (Obergurig, 62,4 %); N° 206 (Niedergurig, 78,6 %);
 N° 156 (Mönchswalde, 66,5 %); N° 212 (Schwarznauszlitz, 79,6 %).

sont entourées des communes à faibles pourcentages :

N° 2 (Denkwitz, 0 %); N° 94 (Schlungwitz, 42,7 %);
 N° 26 (Arnsdorf, 10,5 %); N° 96 (Singwitz, 42,8 %).

V. Par contre, certaines communes à faibles pourcentages se trouvent isolées dans des groupements à pourcentages élevés :

1° La commune n° 11 (Kolonie-Kleinwelka, 6,8 %) est entourée des communes :

N° 155 (Groszweilka, 66,5 %); N° 259 (Cölln, 90,5 %).

2° La commune catholique n° 23 (Hainitz, 9,1 %) est entourée des communes protestantes :

N° 50 (Groszpostwitz, 27,1 %); N° 69 (Cosul, 34,4 %);
 N° 64 (Berge, 33,5 %); N° 75 (Rascha, 36,0 %).

3° La commune n° 57 (Lomske-bei-Milkel, 30,9 %) est entourée par les communes :

N° 192 (Luppa, 75,2 %); N° 268 (Droben, 92,5 %).

4° La commune n° 63 (Niethen, 33,3 %), dans le bailliage de Löbau, est entourée par les communes :

N° 104 (Hochkirch, 46,4 %); N° 140 (Rodewitz, 63,6 %);
 N° 132 (Kuppritz, 60,5 %); N° 205 (Kohlwesa, 78,4 %).

5° Dans l'arrondissement de Bautzen, la commune n° 80 (Grosdubrau, 38,8 %) est entourée par les communes suivantes :

N° 162 (Merka, 68,0 %); N° 240 (Camina, 85,6 %);
 N° 179 (Quatitz, 73,8 %); N° 249 (Luttowitz, 88,7 %);
 N° 189 (Brehmen, 75,0 %); N° 254 (Kleindubrau, 90,0 %).

Les communes catholiques sont au nombre de 45 et portent les numéros suivants :

23	111	147	191	195	208	226	232	235
236	240	243	248	252	253	257	258	260
261	263	264	266	267	271	273	274	275
277	278	279	280	281	284	285	286	288
290	291	292	293	295	296	297	298	300

Sur ces 45 communes, il y en a 39 qui sont situées sur les frontières des bailliages de Kamenz et de Bautzen; toutes, sauf une seule, le n° 111 (Saüritz), appartiennent à la troisième catégorie. Les six autres, communes catholiques, relèvent du bailliage de Bautzen et forment deux groupes, l'un au nord, ce

sont les n^{os} 235 (Radibor), 240 (Camina), 288 (Horka), 295 (Brohna); l'autre groupe au sud est composé des n^{os} 23 (Hainitz) et 243 (Jesznitz).

Cette carte montre que l'aire géographique de l'habitat actuel des Wendes en Lusace saxonne a la forme d'un losange dont les angles sont formés par les communes de Weiszig (n^o 170 de la carte) près Kamenz; Neudorf-sur-la-Sprée (n^o 130) et Wilthen (n^o 8) dans le bailliage de Bautzen, et enfin Oppeln (n^o 7) dans le bailliage de Löbau. La frontière prussienne forme le côté nord et nord-est de ce losange.

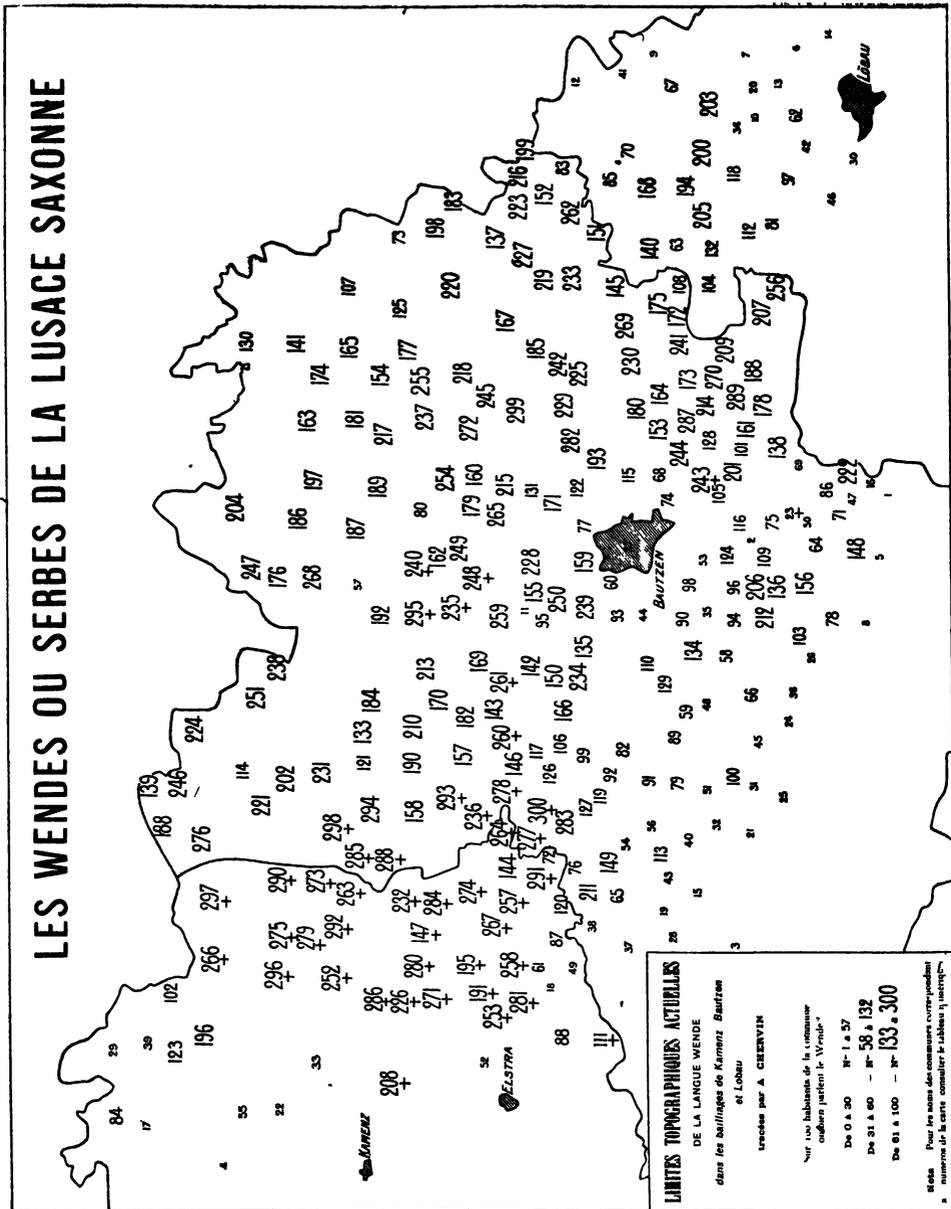
Tandis qu'à l'intérieur de ce cadre, le véritable territoire de langue wende est entouré, presque partout, d'une ceinture de localités où les langues parlées sont mélangées, il se trouve, au contraire, à l'est des villes de Kamenz et d'Elstra, une frontière très marquée où la langue wende est largement pratiquée. C'est en même temps une frontière confessionnelle, car les habitants de ces communes sont, en majorité, catholiques. Par exemple : Nebelschütz (n^o 208); Wendischbaselitz (n^o 286); Miltitz (n^o 271); Jauer (n^o 253); Ostro (n^o 281) et Cannowitz (n^o 258). Il y a en tout 45 communes catholiques sur les 300 qui font l'objet de cette étude; elles sont indiquées sur la carte par une petite croix (+) placée sous le numéro. Le fait que les communes catholiques appartiennent toutes, sauf une, à des régions où la langue wende est en majorité, témoigne de l'attachement de la population catholique pour la langue wende.

A ce propos, il est utile de remarquer qu'on ne prêche en langue wende que dans les églises catholiques de Crostwitz (n^o 274); Nebelschütz (n^o 208); Ostro (n^o 281); Ralbitz (n^o 290), situées dans le bailliage de Kamenz, et dans celles de Radibor (n^o 235) et Störcha (n^o 278), dans le bailliage de Bautzen. Enfin on prêche encore en wende dans une église catholique à Bautzen, dans une église évangélique à Kamenz et dans une autre à Löbau.

On prêche, alternativement, en allemand et en wende, dans les églises évangéliques suivantes du bailliage de Bautzen : Baruth (n^o 137); Gaussig (n^o 31); Góda (n^o 82); Gröditz (n^o 152); Gutttau (n^o 125); Kleinbautzen (n^o 185); Klix (n^o 154); Königswartha (n^o 114); Malschwitz (n^o 218); Milkel (n^o 186); Neschwitz (n^o 121); Purschwitz (n^o 242); Quatitz (n^o 179); Uhyst-am-Taucher (n^o 38); Wilthen (n^o 8), et dans une église de Bautzen. Dans le bailliage de Löbau, le wende n'est prêché que dans les quatre églises évangéliques de Hochkirch (n^o 104); Kittlitz (n^o 20); Kotitz (n^o 85); Nostitz (n^o 67). Enfin, dans le bailliage de Kamenz, il est prêché seulement dans les deux églises d'Ossling (n^o 29) et Schmeckwitz (n^o 226).

La plupart de ces communes ont des noms absolument slaves. Et si, aujourd'hui, elles comptent peu de Wendes, c'est que beaucoup de leurs habitants ont été germanisés, de gré ou de force. La survivance de la langue wende dans les pratiques cultuelles est un témoignage qui n'est pas à dédaigner.

LES WENDES OU SERBES DE LA LUSACE SAXONNE



LIMITES TOPOGRAPHIQUES ACTUELLES
 DE LA LANGUE WENDE
 dans les bailliages de Kamenz, Bautzen
 et Lobau

Tracées par A. CIEKOVICZ

Sur les habitations de la commune
 d'origine peuplée de Wendes.

De 0 à 30 - N° 1 à 37
 De 31 à 60 - N° 38 à 132
 De 61 à 100 - N° 133 à 300

© 1934. Pour les noms des communes voir le planimètre
 a. numéro de la carte, consulter le tableau 1, annexé.

TABLEAU XVII

Les SERBES ou WENDES de la LUSACE SAXONNE

(Bailliages de KAMENZ, BAUTZEN, LÖBAU)

NOTA. — 1. Les noms des communes sont placés suivant la progression du taux du pourcentage des habitants parlant le wende ou le allemand (col. VII).

2. Les chiffres placés dans la colonne I permettent de repérer les communes sur la carte schématique, page 502.

3. Les lettres majuscules placées dans la colonne III indiquent à quel bailliage appartient la commune: B = Bautzen; K = Kamenz; L = Löbau.

4. La mention (*cathol.*) qui suit le nom de certaines communes indique que la majorité de la population appartient à la religion catholique romaine. Sur la carte schématique, les communes catholiques sont indiquées par une croix (+) placée au-dessous du chiffre représentatif de la commune.

NUMÉRO DE REPÉRAGE (I)	NOMS DES COMMUNES (II)	LETTRE INITIALE du BAILLIAGE (III)	POPULA- TION TOTALE (IV)	Nombres absolus		SUR 100 HABITANTS	
				PERSONNES PARLANT		COMBIEN PARLENT	
				ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
				(V)	(VI)	(VII)	(VIII)
I							
57 COMMUNES DE 0 A 30 ‰							
1	Carlsberg	B	145	»	»	»	»
2	Denkwitz	B	12	»	»	»	»
3	Kynitzsch	B	57	»	»	»	»
De 1 à 10 ‰							
4	Biehla	K	309	2	1	1,0	0,3
5	Kirschau	B	1.765	52	10	3,5	0,6
6	Georgewitz	L	264	7	1	3,0	0,4
7	Oppeln	L	146	6	1	4,2	0,7
8	Wilthen	B	2.809	137	31	6,0	1,1
9	Lautitz	L	388	19	1	6,0	0,3
10	Carlsbrunn	L	214	9	4	6,1	1,9
11	Kolonie-Kleinwelka	B	666	31	14	6,8	2,1
12	Weissenberg (Ville de)	L	1.212	81	5	7,1	0,4
13	Unwürde	L	291	20	2	7,6	0,7
14	Wendischpaulsdorf	L	235	18	»	7,7	»
15	Wölkau	B	116	7	2	7,8	1,7
16	Halbendorf-bei-Schirgiswalde	B	165	8	5	7,9	3,0
17	Weiszig	K	429	21	14	8,2	3,8
18	Bocka	K	24	»	2	8,3	3,3
19	Stacha	B	335	24	4	8,4	1,2
20	Kittlitz	L	812	60	8	8,4	1,0
21	Cossern	B	191	7	10	8,9	5,2
22	Zschornau	K	277	23	2	9,0	0,7
23	Hainitz (<i>cathol.</i>)	B	768	30	40	9,1	5,2
24	Diehmen	B	344	32	»	9,3	»
25	Naundorf	B	436	34	11	10,3	2,5
26	Arnsdorf	B	220	14	9	10,5	4,1
De 11 à 20 ‰							
27	Bautzen (Ville de)	B	32.754	3.209	485	11,3	1,5
28	Pohla	B	213	24	1	11,7	0,5
29	Oszling	K	577	37	32	12,0	5,5
30	Oelsa	L	395	46	4	12,7	1,0

NUMÉRO DE RÉPÉAGE	NOMS DES COMMUNES	LETTRE	POPULATION TOTALE	Nombres absolus PERSONNES PARLANT		SUR 100 HABITANTS COMBIEN PARLENT	
		INITIALE		ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
		du					
		BAUJAGH		(v)	(vi)	(vii)	(viii)
(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	(vii)	(viii)
31	Gauszig	B	806	67	16	13,7	2,6
32	Medewitz	B	392	51	8	13,8	0,8
33	Deutschbaselitz	K	352	37	9	13,9	2,7
34	Wohla	L	150	7	14	14,0	9,3
35	Doberchau	B	909	65	63	14,1	6,9
36	Dreitschen	B	164	21	5	15,9	3,0
37	Taschendorf	B	97	6	10	16,5	10,3
38	Uhyt-am-Taucher	B	368	44	19	17,1	5,2
39	Skaska	K	275	34	14	17,5	5,1
40	Rothauslitz	B	378	35	33	18,0	8,7
41	Maltitz	L	300	36	24	19,7	8,0
De 21 à 30 %							
42	Neehen	L	95	8	12	21,1	12,6
43	Pottschapplitz	B	152	8	26	22,4	17,1
44	Stiebitz	B	194	32	12	22,7	6,2
45	Golenz	B	189	8	35	22,8	18,5
46	Groszdohsa	L	515	102	19	23,5	3,7
47	Hederswitz	B	195	34	15	25,1	7,7
48	Drauschkowitz	B	224	39	19	25,9	8,5
49	Glanbnitz	K	68	10	8	26,5	11,8
50	Groszpostwitz	B	1.211	124	204	27,1	16,8
51	Zockau	B	185	39	15	29,2	8,1
52	Kriepitz	K	144	27	15	29,2	10,4
53	Oberkalna	B	146	42	1	29,5	0,7
54	Leutwitz	B	113	9	25	30,1	22,1
55	Schiedel	K	171	37	15	30,4	8,8
56	Spittwitz	B	250	49	28	30,8	11,2
57	Lomske-bei-Milkel	B	721	146	77	30,9	10,7
II							
75 COMMUNES DE 31 A 80 %							
De 31 à 40 %							
58	Gnaschwitz	B	470	130	17	31,3	3,6
59	Kleinseitschen	B	99	5	26	31,3	26,3
60	Seidau	B	3.440	844	249	31,8	7,2
61	Neustädtel	K	24	»	8	33,3	33,3
62	Laucha	L	75	25	»	33,3	»
63	Nietheu	L	75	6	19	33,3	25,3
64	Berge	B	191	10	54	33,5	28,3
65	Groszhänchen (Lautitz)	B	95	15	17	33,7	17,9
66	Weisznauzlitz	B	130	17	27	33,8	20,8
67	Nostitz	L	280	49	46	33,9	16,4
68	Auritz	B	378	106	24	34,4	6,3
69	Cosul	B	224	37	40	34,4	17,9
70	Särka	L	186	44	20	34,4	10,8
71	Rodewitz	B	493	136	35	34,7	7,1
72	Auschkowitz	K	59	2	19	35,6	32,2

NUMÉRO DE REPERAGE (I)	NOMS DES COMMUNES (II)	LETTRE	POPULA- TION TOTALE (IV)	Nombres absolus PERSONNES PARLANT		SUR 100 HABITANTS COMBIEN PARLENT	
		INITIALE		ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
		du					
		BAILLIAGE		(V)	(VI)	(VII)	(VIII)
73	Kleinsaubernitz	B	342	75	47	35,7	13,7
74	Strehla	B	221	48	31	35,7	14,0
75	Rascha	B	383	64	74	36,0	19,3
76	Pannewitz-am-Taucher	B	126	47	»	37,3	»
77	Oehna	B	91	28	11	37,4	12,1
78	Irgersdorf	B	112	31	11	37,5	9,8
79	Birkau	B	120	19	27	38,3	22,5
80	Groszdubrau	B	978	115	264	38,8	27,0
81	Lehn	L	128	21	29	39,1	22,7
82	Göda	B	634	167	82	39,3	12,9
83	Weicha	B	164	30	35	39,6	21,3
84	Lieske	K	324	111	18	39,8	5,6
85	Kotitz	L	251	43	59	40,2	28,5
86	Eulowitz	B	335	122	13	40,3	3,9
87	Jiedlitz	K	170	42	27	40,6	15,9
88	Kaschwitz	K	108	19	25	40,7	23,1
De 41 à 50 o/o							
89	Groszschtchen	B	218	58	32	41,3	14,7
90	Grubschütz	B	240	72	27	41,3	11,3
91	Šemnichau	B	139	18	40	41,7	28,8
92	Dahren	B	71	28	2	42,3	2,8
93	Rattwitz	B	146	42	20	42,5	13,7
94	Schlungwitz	B	101	19	24	42,6	23,8
95	Kleinwelka	B	131	39	17	42,7	13,0
96	Singwitz	B	416	45	133	42,8	32,0
97	Eiserode	L	208	45	46	43,8	22,1
98	Preuschwitz	B	50	22	»	44,0	»
99	Döbschke	B	34	10	5	44,1	14,7
100	Günthersdorf	B	138	54	7	44,2	5,1
101	Mehltheuer	B	31	6	8	45,2	25,8
102	Trado	K	120	16	39	45,8	32,5
103	Sora	B	26	12	»	46,2	»
104	Hochkirch	L	513	50	188	46,4	86,6
105	Grubditz	B	206	50	46	46,6	22,3
106	Pieszschwitz	B	133	43	19	46,6	14,3
107	Lömschau	B	97	26	20	47,4	20,6
108	Pommritz	B	235	99	13	47,7	5,5
109	Groszdöbschütz	B	888	197	238	49,0	26,8
110	Oberforstchen	B	169	40	43	49,1	25,4
111	Säuritz (cathol.)	K	161	13	67	49,7	41,6
112	Plotzen	L	142	34	37	50,0	26,1
113	Cannewitz-bei-Bischofswalde	B	85	29	14	50,6	16,5
De 51 à 60 o/o							
114	Königswartha	B	1.175	193	413	51,6	35,1
115	Nadelwitz	B	89	5	41	51,7	46,1
116	Ebendörfel	B	341	52	126	52,2	37,0
117	Muschelwitz	B	100	13	40	53,0	40,0

NUMÉRO DE REPERAGE	NOMS DES COMMUNES	LETTRE	POPULATION TOTALE	Nombres absolus — PERSONNES PARLANT		SUR 100 HABITANTS	
		INITIALE		ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	COMBIEN PARLENT	
		du BAILLIAGE				WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
		(i)		(ii)	(iii)	(iv)	(v)
118	Breitendorf	L	264	37	101	53,4	39,4
119	Nedaschütz	B	217	54	62	53,5	28,6
120	Kleinhänchen	K	229	25	99	54,1	43,2
121	Neschwitz	B	700	188	192	54,3	27,4
122	Burk	B	206	46	66	54,4	32,0
123	Dobra	K	214	7	110	54,7	51,4
124	Boblitz	B	113	34	29	55,8	25,7
125	Guttau	B	330	98	90	57,0	27,3
126	Pfischwitz	B	121	1	68	57,0	56,2
127	Coblentz	B	83	29	19	57,8	22,9
128	Rieschen	B	38	18	4	57,9	10,5
129	Kleinförstchen	B	291	23	147	58,4	50,5
130	Neudorf-an-der-Sprea	B	251	46	101	58,6	40,2
131	Nimeschütz	B	144	32	53	59,0	36,8
132	Kuppritz	L	220	24	109	60,5	49,5

III

168 COMMUNES DE 61 A 100 %.

De 61 à 70 %.

133	Neudorf-bei-Neschwitz	B	167	43	60	61,7	35,9
134	Techritz	B	123	38	38	61,8	30,9
135	Salzenforst	B	190	39	85	62,3	42,7
136	Obergurig	B	611	145	236	62,4	38,6
137	Baruth	B	523	128	204	63,5	39,0
138	Kleinkunitz	B	22	»	14	63,6	63,6
139	Wartha	B	217	1	137	63,6	63,1
140	Rodowitz	L	173	47	63	63,6	36,4
141	Halbendorf-an-der-Sprea	B	193	17	106	63,7	54,9
142	Schmochtitz	B	125	16	64	64,0	51,2
143	Loga	B	184	42	76	64,1	41,3
144	Lehndorf	K	142	16	75	64,1	52,8
145	Drehsa	B	312	41	160	64,4	51,3
146	Sollschwitz	B	114	12	62	64,9	54,4
147	Höflein (cathol.)	K	148	13	83	64,9	56,1
148	Kleinpostwitz	B	109	71	»	65,1	»
149	Groszhänchen (Meiszn.)	B	92	22	38	65,2	41,3
150	Niederuhna	B	72	13	34	65,3	47,2
151	Wurschen	B	191	36	93	65,5	48,7
152	Gröditz	B	355	73	161	65,9	45,4
153	Ienkwitz	B	286	86	103	66,1	36,0
154	Klix	B	352	211	22	66,2	6,3
155	Groszwelka	B	194	20	109	66,5	56,2
156	Mönchswalde	B	239	50	109	66,5	45,6
157	Pannowitz-bei-Königswartha	B	176	40	78	67,0	44,3
158	Puschwitz	B	227	»	152	67,0	67,0
159	Teichnitz	B	191	32	97	67,5	50,8
160	Jeschütz	B	65	13	31	67,7	47,7
161	Piehlitz	B	146	78	26	67,8	17,8

NUMERO DE REFERENCE	NOMS DES COMMUNES	LETRE INITIALE du BAUPLATZ	POPULA- TION TOTALE	Nombres absolus		SUR 100 HABITANTS	
				PERSONNES PARLANT		COMBIEN PARLENT	
				ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
				(v)	(vi)	(vii)	(viii)
(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	(vii)	(viii)
162	Merka	B	147	79	21	68,0	11,3
163	Commerau-bei-Bautzen	B	188	23	105	68,1	55,9
164	Kubschütz	B	332	87	139	68,1	41,9
165	Spreewiese	B	191	37	93	68,1	48,7
166	Bolbritz	B	360	167	82	69,2	22,8
167	Preititz	B	235	95	68	69,4	28,9
168	Lauske	L	224	85	71	69,6	31,7
169	Milkwitz	B	159	64	47	69,8	29,6
170	Luga	B	335	182	52	69,9	15,5
171	Malsitz	B	145	30	72	70,3	49,7
172	Steindörfel	B	169	43	76	70,4	45,0
173	Scheckwitz	B	41	1	28	70,7	68,3
De 71 à 80 o/o							
174	Göbeln	B	124	52	36	71,0	29,0
175	Wawitz	B	125	36	55	72,8	44,0
176	Oppitz	B	310	194	33	73,2	10,6
177	Brösa	B	267	28	168	73,4	62,9
178	Döhlen	B	65	5	43	73,8	66,2
179	Quasitz	B	397	10	283	73,8	71,3
180	Baschütz	B	263	27	168	74,1	63,9
181	Särchen	B	139	38	65	74,1	46,8
182	Saritsh	B	116	10	76	74,1	65,5
183	Dubrauke	B	211	27	130	74,4	61,6
184	Holscha	B	219	61	102	74,4	46,6
185	Kleinbautzen	B	211	10	147	74,4	69,7
186	Milkel	B	399	104	194	74,7	48,6
187	Crosta	B	270	202	"	74,8	"
188	Rachlau	B	203	57	95	74,9	46,8
189	Brehmen	B	124	28	65	75,0	52,4
190	Wetro	B	108	20	61	75,0	56,5
191	Panschwitz (cathol.)	K	216	32	130	75,0	60,2
192	Luppa	B	323	108	135	75,2	41,8
193	Niederkaina	B	243	60	124	75,7	51,0
194	Zschorna	L	169	37	91	75,7	53,8
195	Kuckau (cathol.)	K	617	17	452	76,0	73,3
196	Milstrich	K	307	9	225	76,2	73,3
197	Kauppa	B	253	142	51	76,3	20,2
198	Buchwalde	B	279	21	193	76,7	69,2
199	Wuischke-bei-Weiszemberg	B	60	9	37	76,7	61,7
200	Spittel	L	151	114	2	76,8	1,3
201	Binnowitz	B	115	27	62	77,4	53,9
202	Niesendorf	B	67	15	37	77,6	55,2
203	Krappe	L	82	26	38	78,0	46,3
204	Wessel	B	129	42	59	78,3	45,7
205	Kohlwesa	L	171	54	80	78,4	46,8
206	Niedergurig	B	387	289	15	78,6	3,9
207	Wuischke-bei-Pommritz	B	202	23	136	78,7	67,3

NUMÉRO DE REPÉRAGE	NOMS DES COMMUNES	LETTRE INITIALE du BAUILLAGE	POPULA- TION TOTALE	Nombres absolus		SUR 100 HABITANTS	
				PERSONNES PARLANT		COMBIEN PARLENT	
				ALLEMAND (langue maternelle) ET WENDE	WENDE EXCLUSIVE- MENT	WENDE ou WENDE ET ALLEMAND	WENDE EXCLUSIVE- MENT
				(v)	(vi)	(vii)	(viii)
(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	(vii)	(viii)
208	Nebelschütz (cathol.)	K	310	31	237	78,8	63,7
209	Meschwitz	B	243	95	97	79,0	39,9
210	Übigau	B	161	11	117	79,5	72,7
211	Dobranitz	B	54	1	42	79,6	77,8
212	Schwarsnauzslitz	B	314	53	197	79,6	62,7
213	Quoos	B	172	»	138	80,2	80,2
214	Blösa	B	110	52	37	80,9	33,6
215	Kronfürstchen	B	115	4	89	80,9	77,4
De 81 à 90 %/o							
216	Cornitz	B	126	12	90	81,0	71,1
217	Sädic	B	205	12	154	81,0	75,1
218	Malschwitz	B	528	126	301	81,4	57,6
219	Cannewitz-bel-Groditz	B	103	»	84	81,6	81,6
220	Gleina	B	285	67	125	81,7	53,2
221	Eutrich	B	135	6	105	82,2	77,8
222	Suppo	B	17	13	1	82,4	5,9
223	Briesnitz	B	81	21	46	82,7	56,8
224	Caminau	B	127	14	91	82,7	71,7
225	Litten	B	64	8	45	82,8	70,3
226	Schmeckwitz (cathol.)	K	171	11	131	83,0	76,6
227	Rackel	B	285	44	194	83,5	68,1
228	Lubachau	B	86	4	68	83,7	79,1
229	Kreckwitz	B	256	38	177	84,0	63,1
230	Canitz-Christina	B	151	40	87	84,1	57,6
231	Zescha	B	311	138	124	84,2	39,9
232	Rackelwitz (cathol.)	K	608	22	490	84,2	80,6
233	Belgern	B	84	17	54	84,5	64,3
234	Oberuhna	B	163	49	89	84,7	54,6
235	Radibor (cathol.)	B	642	40	501	84,7	78,5
236	Lauske (cathol.)	B	142	10	111	85,2	78,2
237	Zschillichau	B	82	30	40	85,4	48,8
238	Johnsdorf	B	110	5	89	85,5	80,9
239	Temrith	B	76	14	51	85,5	67,4
240	Camina (cathol.)	B	183	23	138	85,6	73,4
241	Waditz	B	104	41	43	85,6	46,2
242	Purschwitz	B	447	49	334	85,7	74,7
243	Jesznitz (cathol.)	B	275	30	206	85,8	74,9
244	Rabitz	B	64	37	18	85,9	28,1
245	Plieszkowitz	B	226	162	33	86,3	14,6
246	Commerau-bei-Königswartha	B	366	10	308	86,9	84,2
247	Lippitsch	B	244	5	208	87,3	83,2
248	Bornitz (cathol.)	B	118	16	88	88,1	71,6
249	Luttowitz	B	97	3	83	88,7	85,8
250	Kleinsaidau	B	98	30	57	88,8	58,2
251	Neudorf-bei-Königswartha	B	82	73	»	89,0	»
252	Piskowitz (cathol.)	K	192	11	160	89,1	83,3
253	Jauer (cathol.)	K	135	120	1	89,6	0,7
254	Kleindubrau	B	50	»	45	90,0	90,0

NUMÉRO DE REPERAGE	NOMS DES COMMUNES	LETTRE	POPULATION TOTALE	Nombres absolus		SUR 100 HABITANTS	
		INITIALE		PERSONNES PARLANT		COMBIEN PARLENT	
		du		ALLEMAND	WENDE	WENDE	WENDE
		BAILLIAGE		(langue maternelle) ET WENDE	EXCLUSIVE-MENT	ou WENDE ET ALLEMAND	EXCLUSIVE-MENT
(I)	(II)	(III)	(IV)	(V)	(VI)	(VII)	(VIII)
255	Salga	B	90	21	60	90,0	66,7
256	Sornzig	B	90	10	71	90,0	78,9
257	Siebitz (cathol.)	K	70	»	63	90,0	90,0
258	Cannewitz (cathol.)	K	81	»	73	90,1	90,1
259	Cölln	B	278	107	140	90,5	51,3
260	Dreikretscham (cathol.)	B	95	2	84	90,5	88,4
261	Strohschütz (cathol.)	B	11	»	10	90,9	90,9
De 95 à 100 %.							
262	Nechern	B	158	56	88	91,1	55,7
263	Gränze (cathol.)	K	45	6	35	91,1	77,8
264	Nucknitz (cathol.)	K	148	»	135	91,2	91,2
265	Dahlowitz	B	80	46	27	91,3	33,8
266	Schönau (cathol.)	K	241	13	208	91,7	86,3
267	Schweinerden (cathol.)	K	90	2	81	92,2	90,0
268	Droben	B	93	73	13	92,5	14,0
269	Kumschütz	B	97	»	90	92,8	92,8
270	Soritz	B	111	75	28	92,8	25,2
271	Miltitz (cathol.)	K	159	7	141	93,1	88,7
272	Briesing	B	179	20	147	93,3	82,1
273	Nauszlitz (cathol.)	K	124	65	51	93,5	41,1
274	Crostwitz (cathol.)	K	535	17	485	93,8	90,7
275	Laska (cathol.)	K	64	4	56	93,8	87,5
276	Truppen	B	100	13	81	94,0	81,0
277	Paszditz (cathol.)	B	101	3	92	94,1	91,1
278	Storchha (cathol.)	B	101	11	84	94,1	83,2
279	Rosenthal (cathol.)	K	138	15	115	94,2	83,3
280	Dürriewicknitz (cathol.)	K	58	»	55	94,8	94,8
281	Ostro (cathol.)	K	278	»	264	95,0	95,0
282	Basankwitz	B	45	»	43	95,6	95,6
283	Zischkowitz	B	78	22	53	96,2	67,9
284	Caseritz (cathol.)	K	57	4	51	96,5	89,5
285	Doberschütz-bei-Neschwitz	B	121	1	116	96,7	95,9
286	Wendischbaselitz (cathol.)	K	232	3	222	97,0	95,7
287	Daranitz	B	35	11	23	97,1	65,7
288	Horka (cathol.)	K	217	5	206	97,2	94,9
289	Weiszig	B	38	9	28	97,4	73,7
290	Ralbitz (cathol.)	K	238	»	232	97,5	97,5
291	Tschaschwitz (cathol.)	K	48	»	47	97,9	97,9
292	Zerna (cathol.)	K	152	3	141	98,0	92,8
293	Guhra (cathol.)	B	113	20	91	98,2	80,5
294	Lomske-bei-Neschwitz	B	60	»	59	98,3	98,3
295	Brohna (cathol.)	B	124	4	118	98,4	95,2
296	Schmerlitz (cathol.)	K	130	»	128	98,5	98,5
297	Cunnewitz (cathol.)	K	213	4	206	98,6	96,7
298	Caszlau (cathol.)	B	93	13	80	100,0	86,0
299	Doberschütz-bei-Bautzen	B	113	133	»	100,0	»
300	Liebon (cathol.)	B	21	»	21	100,0	100,0

ÉMIGRATION ALLEMANDE A L'ÉTRANGER

I. EN AMÉRIQUE

I

Le tableau ci-après donne le total des émigrants allemands, pour chaque période décennale, depuis 1871.

PÉRIODES	ÉMIGRANTS
1871-1880.	625.000
1881-1890.	1.340.000
1891-1900.	530.000
1901-1910.	280.000

L'émigration allemande a été particulièrement importante de 1880 à 1893. Pendant ces quatorze années, le nombre des émigrants allemands a oscillé de 83.225 en 1886, chiffre minimum, à 220.902 en 1880, chiffre maximum. La moyenne décennale 1881-1890 a été de 134.000. Mais, en 1891-1892 et 1893, on a enregistré successivement le départ de 120.000, 116.000 et 88.000 émigrants. Dès 1894, la diminution s'accélère et le nombre des émigrants s'abaisse à 41.000; en 1895, il n'est plus que de 37.000; et, en 1900, il est tombé à 22.000. De sorte que la moyenne décennale 1891-1900 ne dépasse pas 53.000. Pour 1901-1910, la moyenne annuelle est d'environ 28.000. La diminution paraît continuer, puisque le nombre des émigrants n'a été que de 18.706 en 1911 et 18.545 en 1912, chiffre le plus faible qui ait été enregistré depuis 1871.

Le courant d'émigration est dirigé principalement vers l'Amérique et notamment vers les États-Unis du Nord, où existe — comme on sait — une colonie germano-américaine très nombreuse et très fortement constituée. C'est ainsi que, en 1912, par exemple, sur les 18.545 émigrants, 18.109 se rendaient en Amérique et 13.706 avaient les États de l'Union pour pays de destination.

II

Le dénombrement de la population effectué, en 1910, aux États-Unis désigne, sous la rubrique : « Races étrangères », la masse des immigrants. De très nombreuses et très intéressantes statistiques sont données sur leurs conditions démographiques; je me bornerai à citer quelques chiffres.

Les étrangers de race blanche se décomposent de la manière suivante :

1° Nés à l'étranger.	13.345.545
2° Nés de parents étrangers.	12.916.311
3° Nés de mariages mixtes	5.981.526
Totaux	<u>32.243.382</u>

Il est intéressant de savoir quelle est la part des Allemands dans ces mariages mixtes et quels sont les croisements de races auxquels les 408.847 unions (dont le détail est ci-dessous) ont donné lieu.

MARIAGES MIXTES		NOMBRE TOTAL DES MARIAGES contractés par	
PÈRES ALLEMANDS AYANT ÉPOUSÉ des femmes nées	MÈRES ALLEMANDES AYANT ÉPOUSÉ des maris nés	DES ALLEMANDS ET DES ALLEMANDES, l'autre conjoint étant né dans l'un des pays ci-contre	
DANS LES PAYS CI-DESSOUS			
23.004	Angleterre.	21.005	44.009
5.711	Écosse.	4.992	10.703
40.545	Irlande.	13.838	54.383
13.796	Canada.	9.720	23.516
28.076	Suisse.	29.292	57.368
26.265	Autriche.	27.355	53.620
4.208	Hongrie.	4.238	8.446
4.573	Norvège.	3.419	7.992
6.939	Danemark.	10.730	17.669
7.626	Suède.	7.583	15.209
6.512	Hollande.	7.896	14.408
15.610	Russie.	37.754	53.364
19.054	France.	25.106	44.160
<u>201.919</u>		<u>202.928</u>	<u>404.847</u>

Il résulte de ces chiffres que 75 % de ces croisements d'Allemands ou d'Allemandes se sont opérés avec des conjoints dont l'origine était la suivante : Suisse, 14,1 % ; Irlande, 13,4 % ; Autriche, 13,2 % ; Russie, 13,1 % ; France, 10,9 % et Angleterre, 10,8 %. C'est probablement la communauté de langue qui fait que les Allemands des deux sexes se marient particulièrement avec les originaires de la Suisse et de l'Autriche. En dehors de cela, les Allemandes prennent volontiers des maris russes (18,6 %), tandis que les hommes allemands n'épousent que 7,7 % de femmes russes. Les Allemandes convolent avec 12,3 % de Français, puis viennent les Scandinaves, 10,7 %, et les Anglais, 10,3 %. Les Irlandaises sont épousées par 20 % des Allemands, tandis que les Allemandes n'ont que 6,8 % de maris irlandais. Les Allemands épousent 11,3 % d'Anglaises, 9,4 % de Françaises et 9 % de Scandinaves.

III

La langue maternelle parlée par les immigrants fournit un document du plus haut intérêt. Le tableau, ci-dessous, montre que les immigrants dont l'allemand est la langue maternelle sont au nombre de 8.817.000 et qu'ils représentent 27 % des étrangers de race blanche.

Langues parlées, en 1910, par les étrangers de race blanche :

Anglais et celt'que (1) . . .	10.037.420	soit	31,0 %
Allemand	8.817.271	—	27,3
Italien	2.151.422	—	6,7
Polonais	1.707.640	—	5,3
Hébreu	1.676.762	—	5,2
Suédois	1.445.869	—	4,5
Français	1.357.169	—	4,2
Norvégien	1.009.854	—	3,1
Totaux	28.203.407	—	87,5 %
Autres langues	4.039.975	—	12,5
Totaux	32.243.382		100,0 %

Pour bien comprendre la valeur de cette statistique, il faut rappeler que, sous la rubrique : *Races étrangères*, on désigne les trois catégories suivantes : 1° ceux qui sont personnellement nés à l'étranger; 2° ceux qui sont nés de parents étrangers (dont les deux parents sont nés à l'étranger); 3° ceux qui sont nés de mariages mixtes dont un des conjoints est né en Amérique et l'autre à l'étranger.

En somme, on comprend seulement les immigrants et leurs enfants *américains*. Par conséquent, les statistiques n'indiquent pas l'importance ethnique de chaque *race* dans le total de la population. La race allemande, par exemple, devrait comprendre non seulement la première et la seconde génération qui sont seules indiquées, mais encore tous les descendants vivants des immigrants allemands, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Voici comment s'établit la filiation de ces immigrants de langue allemande :

Première génération.

Recensés de langue allemande nés à l'étranger. 2.759.032 soit 31,3 %

Deuxième génération.

Americains dont les deux parents sont nés à l'étranger :

1° Les deux parents parlent allemand. 3.976.902 — 45,1

2° Le père parle allemand et la mère une autre langue . 170.869 — 1,9

Americains dont un parent est né à l'étranger et l'autre est Américain :

1° Le père de langue allemande et la mère Américaine. 1.368.278 — 15,5

2° La mère de langue allemande et le père Américain. 542.190 — 6,2

Total de la population de langue allemande. . . . 8.817.271 100,0

(1) On n'a pas fait de distinction entre l'anglais, l'irlandais, l'écossais, le gallois et la langue de l'île de Man; toutes ces langues et dialectes sont réunis sous la rubrique : *anglais et celtique*. Toutefois, en considérant les pays d'origine des immigrants, je trouve les chiffres suivants :

Angleterre	2.322.442
Pays de Galles	248.947
Écosse	659.663
Irlande	4.504.360
Canada anglais	1.822.377
Total	9.557.789

Il ne reste donc que 479.631 immigrants de langue anglaise ou celtique dont j'ignore le pays d'origine.

En l'absence de statistique sur le nombre des descendants vivants issus de familles de langue allemande, il est néanmoins possible d'en calculer approximativement le nombre. J'ai dit que les Allemands représentent 27 % des *racés étrangers*. Si j'applique la même proportion à la population blanche des États-Unis (1), je trouve que les ressortissants de la langue allemande sont environ 22.300.000.

Le calcul peut se faire de deux façons : 1° en calculant la proportion sur la population globale de 81.731.000 blancs ; 2° laissant de côté les *racés étrangers* pour lesquelles le nombre de 8.817.271 individus de langue allemande est indiqué par le dénombrement, on applique seulement la proportion de 27,3 % aux 49.488.000 blancs néo-américains. Dans les deux cas, le résultat est le même, soit : 22.300.000 ressortissants de langue allemande.

La première immigration d'Allemands aux États-Unis remonte à 1683 ; ils sont aujourd'hui 22 millions. On s'est longtemps félicité de cet afflux de nouveaux arrivants, car on croyait que tous ces immigrants abandonnaient leur pays natal, sans espoir de retour. On était convaincu que, au surplus, ils seraient rapidement assimilés et acquis aux idées, aux aspirations de la nouvelle patrie de leur choix et que, au bout de peu de temps, ils deviendraient de bons et loyaux Américains. Les événements actuels ont montré qu'en ce qui concerne les Allemands, tout au moins, il n'en était rien. Et Roosevelt a été obligé de convenir que *l'estomac américain n'a pas encore pu les digérer*. En effet, de l'est à l'ouest, de la côte de l'Atlantique à celle du Pacifique, la pénétration allemande a été complète. On appelle couramment Chicago la troisième ville de l'Allemagne, après Berlin et Hambourg.

(1) La population totale des États-Unis comptait, en 1910, 101.115.487 habitants, savoir :

1° Possessions extérieures (Alaska, Hawaï, Porto-Rico, soldats et marins, Philippines, canal de Panama, Samoa et Guam), le tout évalué à	9.143.221		
dont 7.635.426 aux Philippines.			
2° Nègres.	9.827.763		
3° Divers. {			
Indiens.	265.683	}	412.546
Chinois.	71.531		
Japonais.	72.157		
Autres races	3.175		
4° Population de race blanche			81.731.957

Or, la population de race blanche comprend :

Nés Américains	49.488.575
« Races étrangères »	32.243.382
Tota!	<u>81.731.957</u>

La présence de 40 % d'habitants de races étrangères blanches sur le territoire de l'Union pourrait, à un moment donné, compromettre les qualités indispensables à l'unité de toutes les nations par l'affaiblissement du sentiment national. En effet, la population blanche née de parents américains va diminuant d'importance à chaque dénombrement. Elle était :

En 1870, de	67,8 %
— 1880 —	65,8
— 1890 —	62,6
— 1900 —	61,3
— 1910 —	60,5

Les immigrés de langue allemande constituent, en effet, des groupes compacts avec lesquels il faut compter, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique. Le tableau ci-après montre qu'ils constituent des groupes géographiques où ils forment des minorités importantes. Dans la *région Est-Nord-Central* ils forment un groupe de 3 millions, représentant 35 % de la population totale. Dans la *région de l'Atlantique moyen*, ils forment un groupe de 2.500.000, représentant 27 % de la population totale, et dans l'*Ouest-Nord-Central*, ils sont au nombre de 1.800.000, soit 20 % de la population totale de cette région.

Lieux de résidence des étrangers de race blanche dont l'allemand est la langue maternelle (Dénombrement de 1910).

LIEUX DE RÉSIDENCE	NOMBRE	POUR 100	LIEUX DE RÉSIDENCE	NOMBRE	POUR 100
Est-Nord-Central	3.119.863	35,4	Pacifique	428.031	4,9
Illinois	981.956	11,1	Washington	107.984	1,1
Wisconsin	758.647	8,6	Oregon	70.987	0,90
Ohio	722.491	8,2	Californie	219.680	2,8
Michigan	396.513	4,5	Sud-Ouest-Central	297.113	3,4
Indiana	260.256	3,0	Arkansas	92.206	0,2
Atlantique moyen	2.405.978	27,3	Louisiane	43.070	0,5
New-York	1.333.013	15,1	Oklahoma	54.407	0,7
Pensylvanie	700.690	7,9	Texas	117.430	2,0
New-Jersey	372.275	4,2	Atlantique Sud	226.416	2,6
Ouest-Nord-Central	1.824.013	20,7	Nouvelle-Angleterre	203.012	2,3
Minnesota	403.117	4,6	Montagne	175.693	2,0
Missouri	397.934	4,5	Sud-Est-Central	136.152	1,5
Iowa	377.587	4,3			
Nebraska	228.648	2,6			
Kansas	181.393	2,1			
Dakota du Nord	116.956	1,2			
Dakota du Sud	118.378	1,3			
				8.817.271	100,00

L'Amérique sait ce qu'il lui en a coûté déjà et peut prévoir ce qu'il lui en coûtera dans l'avenir d'avoir accueilli à bras ouverts ces 22 millions d'Allemands. Ils émettent, aujourd'hui, la prétention de lui imposer leur Kaiser, leur Kultur et leurs brigandages maritimes et terrestres, et.... ce n'est que le commencement. Les États-Unis en avaient fait des citoyens d'un pays de liberté; mais ils se sont aperçus que ces Germains étaient toujours les esclaves de leurs Junkers. C'est en vain qu'on les avait élevés au rang de citoyens américains, ils sont restés Boches. Ils ne se servent des droits civiques qu'on a eu l'imprudence de leur accorder que pour troubler la paix publique et poignarder leur mère adoptive.

II. EN FRANCE

Pendant que je m'occupe de l'immigration allemande, je veux citer quelques chiffres et dire quelques mots relativement à la présence en France de 102.271 Allemands constatée lors du dernier dénombrement de la population en 1911.

Étant donné que les déclarations inscrites sur le *bulletin individuel* de dénombrement ne sont pas contrôlées et que les fausses déclarations n'entraînent aucune sanction pénale, il n'est pas douteux que nombre d'Allemands ont dissimulé leur nationalité et qu'ils se sont donnés comme Alsaciens-Lorrains, Hollandais, Suisses, Luxembourgeois, Américains, etc.

Quoi qu'il en soit, les Allemands dénombrés en 1911 formaient 6% de la population du territoire de Belfort; 4 % de celle de Meurthe-et-Moselle; 1,6 % de celle des Alpes-Maritimes; 1,5 % dans les Vosges et environ 1 % à Paris.

Voici la répartition numérique des Allemands dans les départements où ils sont les plus nombreux :

Allemands recensés en France en 1911.

Seine	35.054	Doubs	1.613
Meurthe-et-Moselle . .	22.671	Marne	1.483
Alpes Maritimes . . .	6.526	Haute-Saône	1.352
Vosges	6.342	Bouches-du-Rhône . .	1.249
Belfort	5.939	Pas-de-Calais	1.069
Seine-et-Oise	2.495	Seine-Inférieure	866
Nord	2.277	Aube	786
Meuse	1.946	Ardennes	560
Rhône	1.708	Haute-Marne	558

Je crois nécessaire d'ajouter qu'en 1911 on a constaté la présence sur notre sol de

252.790 naturalisés
et 1.159.435 étrangers.

On voit qu'il sera absolument urgent d'examiner cette situation en vue d'aviser aux moyens de se défendre contre le danger qu'a fait courir à notre sécurité la présence de si nombreux étrangers et naturalisés. L'opinion publique s'en préoccupe et je citerai notamment le vœu émis par le Conseil général de l'Orne à sa session d'août 1916 (Voir *Le Temps*, 27 août 1916). Cette assemblée, en effet, a émis le vœu que la loi relative au retrait de la naturalisation accordée à certains étrangers soit promulguée au plus tôt et que, dorénavant, tout individu de nationalité allemande ou autrichienne, à quelque époque que remonte sa naturalisation, ne puisse conserver des intérêts directs ou indirects dans aucune exploitation affectant l'intérêt public.

NATURALISATION... POUR L'EXPORTATION

La question de la naturalisation préoccupe, à juste titre, tous les gouvernements et notamment ceux qui, en raison de leur neutralité reconnue, sont sollicités d'une manière spéciale par les amateurs d'équivoque :

Je suis oiseau : voyez mes ailes!
Je suis souris : vivent les rats!

La *Gazette de Lausanne*, dont la haute tenue morale est très appréciée, disait textuellement dans ses numéros des 14 et 18 juillet 1916 :

« Depuis la guerre, nombreux sont les agents d'affaires qui se sont fait une

spécialité des naturalisations. Ils se font fort, par des réclames publiées dans les journaux, de procurer la nationalité suisse promptement et à bon marché et l'empressement des étrangers à se faire Suisses est alarmant. Si nous n'y prenons garde, nous nous mettrons à fabriquer des Suisses comme d'autres fabriquent de la camelote et cette camelote nous l'exportons pour la ruine de notre commerce honnête. Le nom suisse qui, à l'étranger, devrait sonner franc comme l'or, commencera bientôt, si nous n'y mettons ordre très vite, à faire du bruit de fausse monnaie. Déjà nos compatriotes à l'étranger se ressentent de notre empressement à façonner de nouveaux citoyens et se plaignent que leur nationalité qui, jadis, leur ouvrait toutes les portes, devient aujourd'hui un obstacle et un objet de suspicion.

« Il n'est malheureusement que trop vrai que beaucoup de candidats ne sollicitent la naturalisation suisse que pour chercher à se *neutraliser* au point de vue commercial. *Ces gens-là achètent notre droit de cité comme ils achèteraient une pièce de drap ou un wagon de riz.*

« On sait que, grâce à la loi Delbrück, un Allemand qui se fait naturaliser à l'étranger peut conserver, s'il le demande, sa nationalité antérieure. Il ne saurait nous être indifférent que des Suisses naturalisés conservent leur nationalité allemande. Pas plus qu'on ne peut servir deux maîtres, on ne peut être à la fois Suisse et Allemand. »

M. Roosevelt ne dit pas autrement : « Le devoir des naturalisés est d'être non des *hyphenated* : Allemands-Américains, Irlandais-Américains, Italiens-Américains, mais des citoyens sans trait d'union. L'homme qui aime d'autres nations autant que la sienne va de pair avec l'homme qui aime d'autres femmes que la sienne. Puis, visant particulièrement les Germano-Américains, il a dit : « Une demi-fidélité envers la patrie américaine équivaut à une trahison envers l'Amérique et démontre un loyalisme unique envers l'Allemagne. »

A la date du 27 mai 1868, la Confédération de l'Allemagne du Nord a passé un traité avec les États-Unis d'Amérique qui porte le nom de *traité Bancroft*. Aux termes de ce traité, les nationaux de la Confédération de l'Allemagne du Nord ayant été naturalisés citoyens des États-Unis et ayant résidé aux États-Unis pendant cinq ans, sans interruption, doivent être considérés par la Confédération de l'Allemagne du Nord comme citoyens américains et doivent être traités comme tels.

Il saute aux yeux que cette convention diplomatique n'a été signée par l'Allemagne que pour créer, facilement, une sorte d'alibi aux émigrants allemands en Amérique. L'Allemagne, en effet, n'a pas l'habitude de briser avec ses nationaux si bénévolement. Au surplus, la loi Delbrück votée le 22 juillet 1913 est venue lever les scrupules que quelques naïfs auraient encore pu garder, par hasard.

■ Quelle que soit la portée exacte, à l'heure actuelle, du traité Bancroft ou de la loi Delbrück, il y a des nationaux allemands qui se promènent à Paris, après deux ans de guerre, avec des décrets américains de naturalisation, et qui se conduisent, naturellement, comme d'horribles Boches qu'ils sont.

Il faudra, de toute nécessité, en Amérique comme en Europe et particulièrement chez tous les Alliés, reviser les lois de naturalisation et en refuser carrément, et par principe, l'application aux Germains et à leurs complices. Il y

a plus, il faudra récuser toute valeur aux naturalisations obtenues à l'étranger *par des sujets d'origine ennemie*. Si certains États jugent à propos de conférer la naturalisation à des Austro-Allemands et Hongrois d'origine, s'ils les jugent dignes d'entrer dans leurs patries, c'est leur affaire. Mais alors qu'ils les gardent chez eux ! Si ces naturalisés veulent vivre chez les Alliés, ils reprendront leur nationalité d'origine. Nous n'aurons pas la naïveté de leur permettre de se présenter, chez nous, avec un faux nez qui leur faciliterait les félonies dont ils sont coutumiers. Donc les Germains d'Allemagne ou d'Autriche, les Hongrois ainsi que les Bulgares et autres Turcs qui se présenteront en France avec un décret de naturalisation suisse, espagnol, scandinave, hollandais ou autre, ne devront être, *au regard de la loi française et de celles des Alliés*, que des Boches et devront être traités comme tels. Leur châtiment sera de rester Boches comme devant. C'est une tunique de Nessus dont ils ne pourront pas se dépouiller ; c'est une tare et une tache indélébiles et, comme dit le poète :

Toutes les eaux du Ciel ne la laveront pas !

La connaissance exacte de ce que furent sur notre sol les Allemands avant et pendant la guerre nous dicte le traitement qu'il sera prudent de leur appliquer après la guerre.

Il faut qu'un principe international soit posé, par les Alliés, dans le futur traité de paix, à savoir : que la naturalisation accordée par un État n'est opérante que pour le droit public interne de cet État.

Dans les conditions actuelles où se trouve le monde, il n'est pas admissible qu'une législation étrangère puisse imposer, à un autre pays, un *indésirable*, sous prétexte, que, à son point de vue, elle l'a trouvé *désirable*.

Si ce principe était déjà établi entre les belligérants au moment de la signature de la paix, il serait facile de s'entendre, ensuite, avec les Neutres qui, en somme, n'ont pas intérêt à laisser discréditer leur honneur national à l'étranger, par des concitoyens d'occasion.

Au surplus, on sait que toute nation, quelle qu'elle soit, a le droit d'accorder ou de refuser l'entrée de son territoire à des sujets étrangers lorsque son intérêt social l'exige et dans un but de légitime défense et d'indispensable protection. Elle a même le droit de les expulser, quand ils abusent de l'hospitalité qu'on leur donne. N'est-ce pas le cas des Boches et de leurs complices ? Il suffira donc de prévenir les Neutres, producteurs habituels de ces naturalisations *pour l'exportation*, que leurs nationaux d'origine continueront à jouir des droits qui leur ont été reconnus jusqu'ici, mais... qu'il n'en sera pas de même pour leurs naturalisés.

Donc, le droit au domicile sera impitoyablement refusé, sur tous les territoires des pays alliés, à tous les sujets étrangers dont les actes de naissance ou autres documents prouveront qu'ils ont, *primitivement*, appartenu à des nationalités belligérantes ennemies.

Le maréchal Kitchener, esprit ferme et net, disait qu'on devrait non seulement leur interdire la naturalisation dans les pays alliés, mais encore le séjour et le domicile.

Nos Alliés russes seront probablement de cet avis. Ils avaient eu l'impru-

dence de laisser envahir toutes leurs Administrations par des descendants d'Allemands qui, peu à peu, se sont infiltrés en Russie depuis Catherine II. Ces Allemands étaient en Russie depuis plusieurs générations. Beaucoup étaient mariés à des femmes russes et par conséquent paraissaient complètement assimilés. Il n'en était rien. Comblés d'honneur, dotés d'emplois très bien rétribués, ils semblaient donc avoir tout intérêt à servir loyalement la Russie qui les avait si bien accueillis. Mais l'instinct atavique de l'espionnage et de la trahison persistait en eux et ils continuaient à prendre le mot d'ordre à l'ambassade d'Allemagne. C'est à l'inertie criminellement voulue de la bureaucratie germano-russe que sont dus les insuccès des armées du Tsar en 1915. Partout où le Tchelovnik de souche allemande avait accès et pouvoir, les services publics furent sabotés : armement, munitions, intendances, etc. Tous les ressorts, tous les rouages de l'Administration de la Guerre furent faussés et paralysés pour le plus grand profit de l'armée allemande.

M. Trépof, président du Conseil des ministres, disait le 2 décembre 1916 à la Douma d'Empire :

« La guerre actuelle doit être couronnée par la victoire, non seulement sur l'ennemi extérieur, mais aussi intérieur. La guerre nous a ouvert les yeux ; nous comprenons actuellement que l'industrie russe, l'école russe, la science russe, l'art russe, se trouvent sous le joug du germanisme. Un des plus importants problèmes que la Russie doit résoudre consiste à se placer de pied ferme et résolument sur la voie de la liberté d'action et de l'indépendance. »

Ce sont des faits qu'il faut avoir toujours présents à la mémoire.

* * *

Il est également nécessaire d'appeler l'attention du Garde des sceaux, ministre de la Justice, sur la trop grande facilité avec laquelle sont accueillies les demandes de changements ou d'additions de noms. Ces autorisations devraient être motivées par des motifs exceptionnels et en quelque sorte d'ordre public. Elles sont trop souvent destinées à dissimuler des origines gênantes à un moment donné, tant au point de vue politique qu'au point de vue commercial ou social. Et, comme ces autorisations s'obtiennent à bas prix (650 francs) et quelquefois même gratuitement, il est à craindre qu'elles tentent des indésirables.

Nos amis anglais, toujours pratiques et pleins d'humour, ont adopté une mesure capable d'enrayer ce mal ou, tout au moins, de le diminuer.

Le Comité de direction de la Bourse de Londres vient de décider que tous les boursiers qui ont changé de nom depuis le commencement de la guerre devront, à l'avenir, aussi bien dans leur correspondance d'affaires que dans les opérations de bourse auxquelles ils se livrent, faire figurer leurs deux noms : ce lui d'origine et celui d'adoption.

En vertu de cette décision, un courtier qui, avant la guerre, s'appelait, par exemple, Richard Schwartz, et qui, depuis, afin de se faire prendre pour un authentique Anglais, se fait appeler John Black, ne pourra plus signer autrement que : « *John Black, formerly Richard Schwartz.* »

De cette façon, tous les Boches à faux nez anglais, qui pullulent à la Bourse de Londres, ne pourront plus surprendre la bonne foi de leurs clients. Nos Alliés sauront désormais qu'ils sont *made in Germany*.

STATUT DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Depuis le début des hostilités, plusieurs propositions de loi ont été déposées sur le bureau de la Chambre tendant à régler le statut des étrangers en France. Elles ont pour but de réglementer, avec une rigueur nouvelle, les conditions dans lesquelles les étrangers sont autorisés à résider, à posséder ou à exercer une profession sur le territoire français, ainsi que dans nos colonies et pays de protectorat.

Après examen de ces divers projets de loi, la Chambre de Commerce de Paris a émis un vœu tendant à l'adoption des mesures suivantes :

A. — *En ce qui concerne la condition des personnes.*

Au point de vue de leur résidence :

1° Une *déclaration de séjour temporaire*, pour tout séjour de moins de trente jours;

2° Un *avis de résidence*, pour des séjours de trois, six ou douze mois, à la volonté du déclarant.

Ces facultés de séjour et de résidence pouvant être refusées ou révoquées administrativement.

Aucune déclaration n'étant imposée aux ouvriers de frontière qui viennent journellement travailler en France;

3° De concéder à tout étranger, après enquête et par décret, une *admission à domicile*, toujours révocable, leur accordant des droits civils restreints aux conditions spécifiées plus loin, en ce qui concerne leurs facultés;

4° De reviser tous les actes de *naturalisation* accordés depuis dix ans aux étrangers en général et depuis le vote de la loi Delbrück aux Allemands;

5° De prescrire qu'aucune naturalisation ne sera accordée aux Allemands tant que la loi Delbrück ou tout autre analogue subsistera en Allemagne;

6° De spécifier que la naturalisation française ne sera désormais accordée aux étrangers qu'après dix ans au moins d'admission à domicile en France et après l'acquisition de biens immobiliers ou de l'exercice comme résidents et pendant la même durée d'une entreprise ou profession; enfin, pour les uns et les autres, à la condition de faire instruire en France leurs enfants nés ou à naître.

Au point de vue des facultés des étrangers :

1° De leur interdire l'*acquisition*, sans autorisation administrative, d'*immeubles situés dans des zones déterminées* intéressant la défense nationale;

2° D'imposer les mêmes formalités aux *baux* consentis à des étrangers dans les mêmes zones;

3° Que soit dressée, par les administrations intéressées et après avis du Comité consultatif des Arts et Manufactures, ou du Conseil supérieur du Commerce, une liste des *entreprises industrielles ou commerciales* dont l'exercice ne serait permis en France aux étrangers que sous autorisation du préfet, d'accord avec la Chambre de Commerce de la région intéressée;

4° Que les étrangers, engagés en France comme *employés*, soient déclarés inaptes à devenir des mandataires et à remplir tous actes juridiques tendant à faire naître, modifier ou éteindre un droit;

5° Qu'aucune taxe ne vienne frapper les *ouvriers* étrangers, non plus que leur salaire ou leurs employeurs à l'occasion de leur séjour.

B. — *En ce qui concerne la condition des sociétés constituées en France et sous peine de nullité.*

Au point de vue des capitaux :

1° Que le *quart au moins du capital social* soit français, à la constitution, ainsi que lors des augmentations de capital ou de l'émission d'obligations;

2° Qu'à l'émission, les titres ainsi réservés à des Français soient frappés d'un *timbre spécial* indiquant que leurs *coupons ne sont payables qu'à des propriétaires français* ;

3° Que, pour ces sociétés, les tribunaux de commerce tiennent un *livre spécial*, mis à la disposition du public.

Au point de vue du personnel social :

1° Que dans les sociétés anonymes ou en commandite, *les trois quarts des administrateurs* soient Français; le gérant, l'administrateur-délégué ou le directeur soient Français; les trois quarts du personnel soient Français.

Au point de vue de leur raison sociale :

1° Que soit interdit l'emploi du qualificatif de « française » ou « nationale » aux sociétés formées entre étrangers ou entre Français et étrangers;

2° Qu'un correctif évite toute équivoque lorsque le nom social prête à la confusion avec les sociétés constituées entre Français.

C. — *En ce qui concerne les sociétés étrangères.*

Que les sociétés étrangères par actions, constituées conformément aux lois de leur pays, ne soient autorisées à fonctionner en France qu'en se conformant aux mêmes *obligations de publicité* que celles imposées aux sociétés françaises.

Telles sont les considérations et les solutions que m'ont suggérées les statistiques que j'ai produites sur les questions de la naturalisation et du statut des étrangers.

(A suivre.)

Arthur CHERVIN.
